D
397
.H28

THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class D397

Book .H28

J. HANSEN

1872
4100

A TRAVERS LA DIPLOMATIE

(1864-1867)

AVEC UNE PRÉFACE

PAR

J. VALFREY

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS
(PALAIS-ROYAL)

1875

A TRAVERS LA DIPLOMATIE

(1864-1867)

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE. — 1854

J. HANSEN

A TRAVERS LA DIPLOMATIE

(1864-1867)

AVEC UNE PRÉFACE

PAR

J. VALFREY

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

(PALAIS-ROYAL)

1875

D397
.H28

H20570
32

PRÉFACE

Préface de M. Valroy. La voir

Les événements si importants qui se sont accomplis au centre de l'Europe depuis dix ans, ont une origine que le public français a trop perdue de vue. On ne se rappelle aujourd'hui que la campagne foudroyante de 1866 et les désastres de 1870-71 ; en réalité, tout le développement militaire et politique de la Prusse, devenue l'Allemagne, est sorti de cette interminable question des duchés de l'Elbe, qui a été comme le théâtre en raccourci sur lequel la politique française a commis le plus de fautes irréparables.

Le mot de lord Palmerston ne s'est donc que trop vérifié. L'affaire du Slesvig et du Holstein a été vraiment l'allumette qui a mis le feu aux quatre coins de l'Europe. Et par une de ces bizarreries du sort dont l'histoire offre rarement un pareil exemple, la question des duchés de l'Elbe, après avoir été la cause occasionnelle de trois guerres, précipité l'unité de l'Allemagne et de l'Italie, et amené le démembrement de la France, reste encore pendante par l'inexécution d'une des clauses du traité de Prague, qui consacre le retour au Danemark des districts nord du Slesvig.

Le temps présent est fécond en révélations diplomatiques. Pour ne parler que des événements de 1866, les publications du général La Marmora et de M. le comte Benedetti ont porté la lumière sur toutes les péripéties politiques de cette année mémorable. Il restait cependant à pénétrer plus avant, sur certains points, dans les coulisses de tant de négociations auxquelles ont été mêlées, dans un intérêt ou dans un autre, beaucoup de personnes dont le nom et le rôle ont dû rester effacés.

Au nombre de ces dernières, apparaît M. Hansen, qui croit le moment opportun pour livrer quelques pages de son portefeuille. M. Hansen, nous nous hâtons de le dire, s'honore par une fidélité à toute épreuve au Danemark, et à ce petit coin de terre que l'on appelle le Slesvig. D'autres ont rêvé d'agrandir les frontières de leur patrie et d'accroître son prestige en lui donnant la puissance militaire et l'éclat politique. M. Hansen, plus modeste mais aussi tenace, n'a poursuivi qu'un but pendant onze ans : sauver une partie de sa terre natale de l'incorporation prussienne, et la ramener au Danemark par la guerre ou la diplomatie. Jusqu'ici, il a échoué : toutes les combinaisons lui ont pour ainsi dire échappé des mains, mais c'est son honneur de ne s'être jamais découragé et de persister à croire à la force indestructible du droit écrit.

Les notes que publie aujourd'hui M. Hansen répondent d'ailleurs à un intérêt qu'il importe de bien expliquer. Depuis nombre d'années, la presse allemande, qui connaît son nom, s'occupe de ses actes et de son rôle. Il a même figuré dans des romans historiques très-populaires de l'autre côté du Rhin, où ses démarches et ses paroles sont mises en scène d'une façon plus ou moins fantaisiste. M. Hansen a pensé que le moment était venu pour lui d'établir en quelques mots sa situa-

tion authentique, et vis-à-vis du Danemark dont il est le serviteur dévoué, et vis-à-vis de la France où il réside. Les faits qu'il raconte n'ont pas, à proprement parler, un intérêt de nouveauté pour l'histoire; ils sont plutôt groupés en vue de produire un acte de légitime défense, et de mettre fin à des allégations sans contrôle.

Néanmoins, on lira avec fruit le journal de M. Hansen. Même après les révélations de M. le général La Marmora et de M. le comte Benedetti, il offre des pages d'un haut intérêt.

Le prince de Bismarck, dans ce fragment de miroir, apparaît aussi complet, aussi maître de lui, aussi habile que sur des scènes plus développées. Il a traité le Slesvig comme il a traité plus tard l'Alsace et la Lorraine. C'est la politique de l'intérêt national, s'affirmant avec la même âpreté dans toutes les circonstances, qu'il s'agisse de cent mille âmes ou de deux millions d'âmes. Le prince de Bismarck ne se perd pas dans les détails; sa pensée n'oscille pas d'un but à un autre. Il a un point fixe, et il s'y porte avec toutes ses forces, en prévenant même l'Europe à l'avance qu'il va se mettre en mouvement.

M. Hansen a été en rapports personnels à diverses reprises avec l'illustre homme d'État prussien. Il a eu occasion de s'entretenir avec lui, non-seulement sur cette question du Slesvig toujours pendante, ou plutôt toujours ouverte, mais encore sur les complications dont elle était alors le point de départ. Eh! bien, il faut le reconnaître, le prince de Bismarck n'a jamais dit un mot qui fût l'expression d'un engagement allant au-delà de sa pensée. Nous faisons allusion ici à cette question des compensations territoriales sur la rive gauche du Rhin, qui était l'objectif secret de la politique de Napoléon III en 1866, qu'il n'osa pas intro-

duire au moment psychologique, et sur laquelle il finit par prendre un parti alors qu'il était dépourvu des moyens d'action nécessaires pour l'imposer. M. Hansen, à la veille de l'entrée en campagne des troupes prussiennes, au mois de juin 1866, a pu constater qu'une simple manifestation militaire de la France pouvait tout arrêter, mais il ajoute que jamais le prince de Bismarck, encore qu'il se montrât très-préoccupé de s'assurer la neutralité de la France, ne s'était accommodé à l'idée de lui céder un champ de trèfle allemand.

L'homme d'État prussien a voulu la puissance de son pays, et il a réussi jusqu'à présent à accabler tous ceux qui ont essayé de lui faire obstacle, grands et petits. En lisant le journal de M. Hansen, on se rendra mieux compte encore de tout ce qui a manqué à la politique française dans ces heures décisives, où Richelieu aurait réalisé en une minute le rêve de sa vie, où une diplomatie hésitante, tiraillée par des influences contraires, n'a su ni agir ni parler à temps, et a laissé s'établir à nos portes une puissance militaire formidable, qui devait nous accabler quatre ans plus tard.

M. Hansen aurait pu pousser beaucoup plus loin ses révélations sur les hommes et les choses de 1864 à 1867. Il a eu raison de se borner à ce qui intéressait sa personne. Mais, dans ce qu'il est, son journal prendra place parmi les documents que l'historien de ces années si émouvantes devra consulter, car il y trouvera ce qui manque le plus à ces sortes de publications : des faits précis, exposés sincèrement.

J. Valfrey.

A TRAVERS LA DIPLOMATIE

1864 — 1867

I

Vers la fin du mois de mars 1864, le Danemark était au fort de sa lutte contre l'Allemagne ; ce petit pays faisait des efforts désespérés pour ne pas être accablé sous les forces démesurément supérieures de ses adversaires, et cherchait, mais vainement, quelque alliance en Europe.

Isolé sur les champs de bataille et dans les conseils de la diplomatie, le Danemark l'était également dans la presse européenne, et la fai-

ble voix de ses journaux n'avait pas d'écho dans les grands organes de l'opinion étrangère.

C'est alors qu'un groupe de mes compatriotes danois, frappé de cette situation, résolut d'envoyer quelqu'un à Paris, afin de faire connaître aux journaux français, sous son vrai jour, la question posée entre le Danemark et l'Allemagne, et de les éclairer sur les diverses phases de la lutte.

Je fus choisi pour cette mission, et au commencement du mois d'avril, je partais de Copenhague, sur un petit vapeur qui faisait route pour Lubeck et suppléait aux communications régulières interrompues par la guerre. Je pus entendre en route le canon de Düppel répondre aux canons prussiens de gros calibre, qui émiettaient de minute en minute les faibles remparts de cette forteresse.

J'arrivai à Paris le 6 avril.

Les sympathies ne pouvaient pas me manquer en France, chez un peuple chevaleresque qui devait naturellement s'intéresser au Danemark, son ancien allié, écrasé par des forces disproportionnées. Je n'étais cependant pas sans inquiétude sur le succès de ma mission, car je ne connaissais qu'imparfaitement la langue française, et je n'avais de relations ni parmi les

hommes politiques, ni parmi les journalistes français.

Néanmoins j'en nouai dès les premiers jours, avec les journaux la *France*, le *Pays*, la *Patrie*, où, sans autre recommandation que ma qualité de Danois et la valeur des informations que j'apportais, mes communications furent accueillies avec une extrême bienveillance.

J'élargis de jour en jour le cercle de mes relations, en faisant abstraction de la couleur politique des journaux auxquels je m'adressais; c'est ainsi que j'allai au *Siècle* et à l'*Opinion nationale*, où je trouvai également bon accueil.

Malheureusement, je n'avais que de mauvaises nouvelles à donner. Une quinzaine de jours après mon arrivée, Düppel tombait entre les mains des assiégeants; puis, la conférence de Londres commençait le 25 avril son œuvre qui devait rester stérile, les puissances neutres ne pouvant se mettre d'accord pour appuyer sérieusement une proposition d'arrangement équitable, tandis que les deux grandes puissances allemandes, fortes de leur développement militaire et de la mollesse des autres, refusaient toute solution acceptable pour le Danemark. La seule solution raisonnable était recommandée par la France, qui conseillait le partage du

Slesvig, selon la ligne des nationalités, déterminée par un libre vote des populations.

Le Danemark, il est vrai, se montrait peu disposé à céder, même en vertu d'un vote des populations, les districts mixtes du Slesvig. Mais cette répugnance était-elle si condamnable de la part d'un gouvernement jaloux de son honneur et fier de son bon droit? Ce qu'on lui demandait, c'était de renoncer à une province liée depuis mille ans au Danemark, et qui ne lui était contestée qu'à la suite des intrigues et des menées d'un prétendant, traître à la dynastie danoise et au Danemark, qui l'avaient comblé de bienfaits, lui et sa famille. Il avait fallu une agitation factice, soudoyée par ce prétendant et par les convoitises de l'Allemagne, pour obscurcir une question de droit aussi claire en elle-même.

Vers la fin des travaux de la conférence, il avait été question d'une intervention armée de l'Angleterre et de la France, en faveur du Danemark. Des bruits de guerre européenne couraient dans l'air, et provoquaient une baisse sérieuse à la Bourse de Paris.

Il est certain qu'au mois de janvier précédent, lord Palmerston avait apporté au conseil des ministres un projet de discours du trône d'al-

lure très-belliqueuse, qui blâmait en termes formels les procédés de l'Allemagne envers le Danemark. Mais son collègue lord Russell fut d'un avis contraire, et la reine s'opposa très-vivement à toute idée d'une guerre contre l'Allemagne. On racontait même alors qu'elle s'était exprimée d'une manière moins que réservée sur le compte du prince de Galles, qui montrait des sentiments différents à ce sujet.

Plus tard, lord Russell, chef du Foreign-office, poussé par l'opinion publique de son pays, suggéra à M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères en France, l'idée d'une intervention commune en faveur du Danemark. Le gouvernement français ne repoussa pas la proposition en principe, mais il fit demander comment l'Angleterre entendait cette intervention, et quel serait le rôle de chacune des deux puissances alliées. L'Angleterre se bornerait-elle à l'envoi d'une flotte dans la Baltique, réduisant ainsi son rôle à une tâche très-facile et sans danger, tandis que la France aurait à soutenir sur le Rhin une lutte formidable contre les forces combinées de la Prusse et de l'Autriche? Lord Russell laissa cette interrogation sans réponse, et l'isolement du Danemark fut dès lors consommé.

Une autre version a circulé d'après laquelle lord Clarendon serait venu à Paris avec un plan détaillé d'intervention anglo-française en faveur du Danemark. — Je sais que la chose a été affirmée par M. Eugène Forcade, le célèbre publiciste de la *Revue des Deux-Mondes*, qui connaissait beaucoup lord Clarendon. Mais je n'ai pas pu vérifier ce qu'il y avait de fondé dans cette assertion.

Quoi qu'il en soit, ces velléités d'intervention n'aboutirent qu'à l'envoi de la flotte anglaise aux Dunes. Bientôt le canon reprit la parole : la guerre recommença à l'expiration de l'armistice, le 26 juin. L'île d'Alsen fut prise, et le Danemark finit par se trouver complétement à la merci de ses puissants ennemis.

II

Telles étaient les circonstances pénibles au milieu desquelles je fis mon début dans la presse française. J'eusse bientôt perdu courage si je n'avais trouvé chez les journalistes français des amitiés et de bienveillantes sympathies dont je serai toujours reconnaissant.

Depuis la malheureuse guerre de 1870, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de discuter avec des hommes politiques français sur la question de savoir s'il n'eût pas mieux valu, pour l'empire et pour la France, faire la guerre à l'Allemagne à l'occasion du conflit danois.

Mes interlocuteurs ont été partagés d'opinion à ce sujet ; cependant le plus grand nombre

était d'avis qu'il eût été préférable de faire la guerre à ce moment-là.

La France eût eu contre elle alors, il est vrai, toute l'Allemagne et l'Autriche alliées ; mais, outre qu'elles avaient alors près de 90,000 hommes de leurs meilleures troupes engagés en Danemark, il faut se rappeler qu'à cette époque l'armée prussienne était loin d'avoir acquis le développement qu'elle a eu en 1870, et que les armées de l'Allemagne du Sud n'étaient pour ainsi dire pas organisées. L'Autriche avait alors à peu près la même armée qu'en 1866, mais la France et l'Angleterre auraient eu évidemment l'Italie comme alliée.

L'Angleterre aurait pu envoyer sur le continent une cinquantaine de mille hommes, et notamment son excellente artillerie. Il est à noter que l'artillerie prussienne, qui a été d'un effet si terrible pendant la guerre de 1870-1871, était loin, en 1864, de ce degré de perfectionnement, et que l'artillerie française lui eût été alors incontestablement supérieure.

Enfin, la France et l'Angleterre alliées auraient eu avec elles les sympathies du reste de l'Europe, et il eût été difficile de trouver un *casus belli* mieux fondé, car l'agression dont le Danemark était à ce moment-là l'objet, est

certainement une des plus criantes injustices qu'aura à enregistrer l'histoire de ce siècle. Par suite, une défaite n'aurait pas eu, pour le prestige et l'honneur de l'empire, les mêmes conséquences qu'en 1870.

Pour en revenir aux événements de 1864, le Danemark, écrasé, dut négocier avec les alliés. C'est au cabinet Bluhme, successeur du cabinet Monrad, en juillet, qu'incomba cette pénible tâche. Un nouvel armistice fut conclu, mais, en attendant, l'occupation prussienne pesait lourdement sur le Jutland.

Pendant ce temps, ma tâche dans la presse devait se restreindre à attirer le plus possible l'attention sur les malheurs de mon pays. D'une intervention en sa faveur, il ne pouvait plus être question. Il fallait bien que le Danemark passât sous les fourches caudines et cédât aux alliés les trois duchés, Slesvig, Holstein et Lauenbourg, c'est-à-dire un tiers de sa population.

De ce moment, il devint évident pour moi que la seule chance qui restât au Danemark de regagner quelque chose de ce qu'il avait perdu, était dans un dissentiment entre les alliés allemands. J'étais convaincu que la Prusse et l'Autriche ne seraient jamais d'accord sur le

partage du *condominium* des duchés, et que la Prusse désirerait garder la plus grande part possible de la conquête faite en commun. De là pouvait résulter une situation politique à la faveur de laquelle il serait donné au Danemark de recouvrer au moins la partie danoise du Slesvig.

Mon but était donc nettement tracé, et tous mes efforts devaient se concentrer sur ce point : rappeler à la France et à toute l'Europe qu'une moitié du Slesvig était danoise, et que sa population n'aspirait qu'à faire retour à la patrie danoise.

Mais pour cela, mes efforts dans la presse étaient insuffisants. Il me fallait gagner à ma cause le bon vouloir des gouvernants et des puissants, sans lequel toutes les sympathies de la presse ne pouvaient aboutir à aucun résultat positif. J'avais à m'assurer d'abord les sympathies du gouvernement français, et ensuite les moyens de connaître les intentions du ministre prussien déjà tout-puissant, M. de Bismarck.

Quant au premier point, j'avais été assez heureux pour gagner l'appui précieux de M. le comte de Chaudordy, qui occupait alors un poste très-important dans le cabinet du ministre des affaires étrangères. J'avais été présenté à

ce diplomate par M. Marie Escudier, rédacteur de la *France*, qui m'avait déjà prêté un concours très-actif dans mes démarches en faveur de la cause danoise.

Les bons offices de M. de Chaudordy me valurent la bienveillance de M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, diplomate consommé, jaloux de l'honneur de son pays, et partisan convaincu de l'indépendance des petits États. Les sympathies de ce ministre pour mes malheureux compatriotes du Slesvig, ne devaient pas tarder à prendre une forme active.

Au commencement d'octobre 1864, arrivait à Paris une députation du Slesvig du Nord, composée de cinq personnes : un médecin, un artiste, un industriel et deux paysans. Elle venait demander une audience à l'empereur Napoléon, pour chercher dans sa protection un remède à l'état de choses intolérable créé aux Slesvigeois du Nord par la conquête allemande. M. de Bille, rédacteur en chef du *Dagbladet* de Copenhague et député au Rigsdag, qui se trouvait en ce moment-là à Paris, avait mis ses services à la disposition de ses compatriotes.

Cette députation me demanda mon concours pour obtenir une audience qu'elle ne pouvait

solliciter par la voie officielle. Le ministre de Danemark, en effet, si dévoué qu'il fût à ses compatriotes du Slesvig, n'était pas à même de s'occuper ouvertement des affaires de ce duché, qui avait cessé d'appartenir au Danemark.

La députation s'adressa donc par mon intermédiaire à M. Drouyn de Lhuys. Dès le lendemain le ministre faisait répondre qu'il accordait, pour le 5 octobre, une audience à un membre de la députation et à moi.

Le jour indiqué, nous nous trouvions au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay, où nous étions immédiatement introduits auprès du ministre. Il nous reçut d'une manière très-amicale, en nous déclarant que l'empereur l'avait chargé, à son défaut, de nous voir et d'écouter ce que nous avions à dire.

J'expliquai donc au ministre l'objet de notre démarche, en lui exposant la triste situation où se trouvait placée une population brave et honnête, qui venait d'être violemment séparée de sa patrie, et qui était exposée à voir disparaître dans l'avenir sa langue maternelle et sa nationalité. Je fis valoir que le peuple danois était déjà trop petit pour pouvoir perdre de ses éléments essentiels, et j'exprimai, en son nom, le désir que les grandes puissances, et particulièrement

la France, intervinssent en faveur des Danois du Slesvig aussitôt que l'occasion s'en présenterait.

M. Drouyn de Lhuys répondit que l'empereur, autant que lui-même, nourrissait les sympathies les plus profondes pour le peuple danois, comme pour tout peuple opprimé. La situation politique actuelle de l'Europe ne lui permettait cependant pas, en ce moment, d'intervenir en faveur des Danois du Slesvig. Mais s'il survenait un jour en Europe des événements de nature à faire espérer que les conseils de la France fussent écoutés, il pourrait peut-être surgir une occasion de s'occuper de la cause du Slesvig danois.

Le ministre exprima son regret de ce que le gouvernement danois eût peu judicieusement rejeté, lors de la conférence de Londres, les conseils de la France, relativement à un vote des populations, qui aurait probablement sauvé la partie danoise du Slesvig. Il finit par quelques paroles très-sympathiques pour nos compatriotes, qui touchèrent vivement celui de leurs délégués qui m'accompagnait, et il nous recommanda de ne pas parler, dans la presse, de notre démarche et de l'accueil qu'elle avait trouvé.

Après une audience d'une demi-heure, nous quittâmes le ministère, très-satisfaits de la réception qui nous avait été faite.

Les jours suivants, j'accompagnai les délégués slesvigeois aux bureaux de rédaction des journaux de toute couleur qui avaient gracieusement ouvert leurs colonnes aux plaidoyers en faveur de la cause danoise. Ils y furent partout très-cordialement accueillis.

III

Comme je l'ai déjà dit, avec la certitude des bienveillantes dispositions de la France, il me fallait la connaissance des intentions de la Prusse. Dans ce but, je fis, quelques jours après le départ de la députation slesvigeoise, une démarche qui était, à coup sûr, susceptible de paraître étrange, mais dont je sentais vivement la nécessité. Cette démarche consistait à m'adresser personnellement à M. de Bismarck, qui se trouvait alors en France, à Biarritz.

J'arrivai à Biarritz le 12 octobre 1864, et j'envoyai immédiatement une demande d'entrevue au premier ministre du roi Guillaume. Le lendemain au matin, je recevais avis que

M. de Bismarck était prêt à me recevoir à une heure le même jour.

Le ministre prussien occupait le rez-de-chaussée de la fameuse maison rouge, aujourd'hui historique, située sur le rivage du golfe de Biscaye. Quand j'entrai dans son cabinet de travail, il n'était pas seul. Il causait avec un personnage à l'extérieur distingué et à la physionomie sympathique, qui se retira de suite en disant : « Je vais laisser ces messieurs seuls. » J'appris plus tard que c'était le prince Orloff, alors ministre de Russie à Bruxelles.

M. de Bismarck était debout, devant une grande table couverte de cartes et de livres. Il ouait avec un long couteau catalan, dont la vue faillit me faire sourire. Cette arme n'était, du reste, qu'un de ces couteaux que tout visiteur à Biarritz achète aux colporteurs espagnols qui courent le pays.

M. de Bismarck entama la conversation.

— Vous êtes, monsieur, bien dur pour nous autres Prussiens dans la presse française, et vous nous avez vivement attaqués.

— C'est parfaitement exact, lui répondis-je; j'ai fait tous mes efforts pour vous rendre la situation en France aussi désagréable que possible.

— Eh bien, reprit-il, cela ne peut que vous

honorer, puisque vous êtes Danois. Mais quel est le but de votre visite ?

Je lui exposai alors mon désir d'apprendre de sa bouche s'il considérait la situation actuelle en Slesvig comme définitive, ou si, par des considérations d'équité, et dans le but d'aplanir les voies à de meilleures relations entre l'Allemagne et le Danemark, il ne serait pas disposé à rétrocéder à ce dernier la portion danoise du Slesvig. Je fis entrevoir que les grandes puissances sauraient gré à la Prusse d'un tel arrangement, et que la France notamment, dont la politique était basée sur le principe des nationalités, le verrait avec plaisir.

Voici la réponse de M. de Bismarck :

« Je n'ai pas, dès le commencement, vu d'un bon œil les agissements des Slesvigo-Holsteinois, non plus que les menées des professeurs de Kiel, qui visaient à arracher les duchés au Danemark. A la conférence de Londres, la Prusse était disposée à un partage du Slesvig. La ligne militaire de la Schlei, ou celle du Danevirke, nous aurait suffi comme frontière. Un certain nombre d'Allemands, au nord de cette ligne, eussent été, il est vrai, perdus pour l'Allemagne. Mais même alors, pour moi personnellement ,j'eusse été satisfait de la ligne de Flens-

bourg à Tondern. L'attitude du Danemark à la conférence a rendu un arrangement de partage très-difficile, et la reprise des hostilités a mis toute combinaison de cette nature hors de question.

« Aujourd'hui, en présence des sentiments de la population en Allemagne, et de ceux du roi Guillaume, il n'est plus possible de modifier les stipulations de la paix. Le roi de Prusse considère comme fondé le droit héréditaire du prince d'Augustenbourg, et déclare en conséquence que le prince a droit à tout le Slesvig, s'il a droit à une seule parcelle. Autrement, dans la pensée du roi, il n'y aurait eu aucune raison d'enlever au roi Christian IX ses possessions. Le roi de Prusse et toute sa famille sont bien disposés en faveur du prince d'Augustenbourg. Quant à moi, j'ai des doutes sur son droit, et je crois que l'affaire sera tout au moins traînée en longueur.

« Si j'avais le choix entre les deux alternatives : ou d'incorporer à la Prusse les duchés jusqu'à Flensbourg, ou de donner au duc d'Augustenbourg tout le Slesvig et le Holstein, j'accepterais sans hésiter la première. Je crois que ni la France ni la Russie ne s'opposeraient à un arrangement qui laisserait les duchés à la

Prusse, et l'Autriche ne ferait peut-être pas la guerre pour cela. Mais il y a un autre obstacle bien plus sérieux, c'est le roi Guillaume. Il croit qu'un autre a droit aux duchés, et je ne puis pas être plus royaliste que le roi. Cependant je reconnais qu'il y a dans le Slesvig plus de cent mille Danois qui crieront bien fort, dans l'avenir, et qu'il sera difficile de conserver de bons rapports entre l'Allemagne et le Danemark tant que ces Danois seront séparés de leurs compatriotes ; et je ne considérerais pas comme un grand malheur que le Slesvig du Nord, à un moment donné, vînt à être distrait de l'Allemagne. »

Je lui répondis que, eu égard aux circonstances, je trouvais dans ce qu'il venait de me dire des points d'appui pour la politique que je me proposais de défendre à l'avenir dans la presse, et j'exprimai l'espoir de voir le gouvernement de mon pays et celui de la Prusse arriver à une entente dans un temps qui ne serait pas trop éloigné.

Là-dessus je quittai le ministre prussien, assez satisfait de l'entrevue.

De retour à Paris, mon rôle était tout tracé par suite de cette visite. J'avais d'abord à travailler, dans la presse française et étrangère,

pour une solution conforme au principe des nationalités en Slesvig. La question slesvigo-holsteinoise avait été créée par la presse; pourquoi n'aurait-il pas pu en être de même pour la question du Slesvig du Nord? Je nouai des relations avec des correspondants de journaux italiens, anglais et même allemands, que je poussai à s'occuper de la question des duchés, et à entretenir leurs lecteurs des souffrances et des aspirations de mes compatriotes et de la nécessité d'une solution équitable qui donnât quelque satisfaction à la nation danoise si cruellement éprouvée.

En même temps, je devais non moins activement surveiller, pour les déjouer, les efforts et les agissements du prince-prétendant dans les duchés, car il était évident pour moi qu'il n'était ni dans le rôle, ni au pouvoir du duc d'Augustenbourg de jamais rendre une partie du territoire conquis. S'il obtenait la couronne des duchés, il serait trop faible vis-à-vis du sentiment populaire allemand pour pouvoir le heurter en consentant à une cession de territoire. La seule combinaison susceptible de se concilier avec la rétrocession du Slesvig danois, était l'annexion à la Prusse, qui serait assez forte pour faire accepter par l'opinion allemande

l'idée d'un abandon de territoire. Le prétendant était donc notre principal et immédiat adversaire, et c'est lui surtout que je m'attachai à combattre.

M. de Bismarck arriva de Biarritz à Paris le 24 octobre, et descendit à l'ambassade de Prusse. Je lui adressai quelques documents relatifs aux prétendus droits du prince d'Augustenbourg, et le surlendemain je lui écrivis une lettre dans laquelle je lui exposais l'état des esprits dans les duchés, en insistant sur ce point, que le désir des populations danoises du Slesvig de faire retour à leur ancienne patrie se traduisait de jour en jour avec plus d'évidence.

Je reçus, en réponse, la lettre suivante :

« Paris, le 26 octobre 1864.

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre d'aujourd'hui, ainsi « que votre envoi d'hier. Je vous en remercie « beaucoup et je vous reverrai avec plaisir à « Berlin.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma « considération très-distinguée,

« VON BISMARCK. »

Quatre jours après, le 30 octobre, la paix de

Vienne, entre le Danemark et l'Allemagne, était conclue. La monarchie danoise cédait les trois duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg, soit environ un tiers de son territoire et de sa population.

J'appréciai les conditions de cette paix dans un article auquel le journal *la France* ouvrit ses colonnes et qu'il publia avec ma signature. J'y développais cette thèse, que le Danemark ne renoncerait jamais à l'idée de rentrer en possession de la partie danoise du Slesvig ; que le retour de ce territoire à la nationalité danoise était la condition indispensable d'une réconciliation entre la race scandinave et la race germanique, et qu'il faudrait y arriver tôt ou tard, au moyen d'un libre vote des populations, qui donnât satisfaction au principe des nationalités et à l'esprit de la civilisation moderne.

Quelque temps après, je résolus d'aller voir encore une fois M. de Bismarck, à Berlin. J'y arrivai le 16 décembre 1864, au matin. Je demandai immédiatement, par écrit, une audience, et je reçus, en réponse, du ministère des affaires étrangères, une lettre m'invitant à aller voir M. de Bismarck, à huit heures du soir du même jour, à sa résidence officielle, dans Wilhelmstrasse.

Je trouvai le premier ministre du roi Guillaume assis à son bureau de travail et cravaté de blanc, car il était attendu en soirée chez le roi.

Je commençai l'entretien en disant que d'après ce que j'avais appris à Paris, la France ne ferait pas trop d'objection, le cas échéant, à une annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse, pourvu que le Slesvig du Nord fût rendu au Danemark. Quant à l'Angleterre et à la Russie, j'avais lieu de croire qu'elles ne s'y opposeraient pas non plus. La Prusse était donc placée entre l'inimitié de l'Autriche qui évidemment se refuserait à une semblable transaction, et le bon vouloir des autres puissances et notamment de la France.

— Oui, me répondit M. de Bismarck, je crois en effet que vous avez raison, en ce qui concerne les sentiments du gouvernement français dans la question des duchés. Je pense aussi comme vous que l'Angleterre et la Russie ne seraient pas contraires à une solution en faveur de la Prusse. La Prusse a, par conséquent, à voir si elle doit rechercher invariablement l'alliance de l'Autriche, ou si elle doit prendre son point d'appui ailleurs. Mais, dans le cas où cette annexion des duchés à la Prusse aurait lieu et où celle-ci rétrocéderait une partie du

Slesvig au Danemark, il me semble qu'elle aurait besoin d'une compensation.

— J'avoue, Excellence, répliquai-je, que je suis un peu surpris. Est-ce à une compensation territoriale que vous pensez? J'ai lieu de croire, cependant, que l'annexion de la partie allemande des duchés de l'Elbe serait déjà un bel avantage pour la Prusse.

— Certainement, reprit M. de Bismarck, c'est d'une compensation territoriale que je parle, puisque le roi de Danemark a formellement abandonné par un traité les duchés tout entiers. Si la Prusse cède une partie du Slesvig, il lui faut un équivalent au sud ou ailleurs. Cette question est de nature à venir sur le tapis plus tôt que vous ne le croyez. Une guerre peut éclater en Allemagne, peut-être dans deux ou trois mois, peut-être dans un an, que sais-je? Au reste je ne refuserai pas mes sympathies au gouvernement actuel du Danemark, qui est conservateur, et je ferai ce que je pourrai pour l'aider à surmonter ses difficultés. Le roi Guillaume écrira dans quelques jours au roi Christian IX, dans le but de répondre à la lettre par laquelle ce dernier a notifié son avénement au trône. Cette réponse a été retardée par la guerre. Quant à une rétrocession éventuelle du Slesvig

du Nord, vous jugerez par vous-même de ce qui s'y oppose, surtout en ce qui concerne Alsen et Düppel : ce sont des points stratégiques très-importants pour l'Allemagne, tandis qu'ils n'auraient qu'une valeur insignifiante pour le Danemark, le jour où l'Allemagne aura une flotte. Mais le moment n'est pas venu de traiter cette question. Vous êtes encore jeune, et vous voulez arriver tout de suite à votre but. Moi, j'ai appris à attendre, il vous faudra faire de même.

— Je considère comme juste, répondis-je, de rendre au Danemark tout ce qui est danois, car sans cela on n'aura satisfait à aucun principe.

Dans tous les cas, continuai-je, nous ne verrons pas de sitôt le duc d'Augustenbourg sur le trône des duchés.

— Je ne l'espère pas, tout au moins, répondit M. de Bismarck.

Il termina l'entretien en m'annonçant qu'il comptait envoyer M. Heydebrand von der Lasa comme ministre de Prusse à Copenhague.

Là-dessus, je pris congé de M. de Bismarck. Deux jours après, j'arrivais à Copenhague.

Pour retourner à Paris, j'avais besoin de l'autorisation de mon gouvernement, dont je

dépendais en qualité de fonctionnaire. Il y avait désaccord, à ce sujet, dans le sein du ministère. Le ministre de la justice, M. Heltzen, caressait encore, avec un certain nombre de mes compatriotes, l'espoir qu'une combinaison européenne quelconque pourrait faire recouvrer les trois duchés, en les rattachant à la monarchie danoise par le lien de l'union simplement personnelle : il ne trouvait donc pas utile que je continuasse à l'étranger mes efforts pour regagner seulement la partie danoise du Slesvig. Quant à moi, j'étais, comme tous mes amis politiques en Danemark, absolument opposé à la solution qu'il avait en vue, et que je considérais comme imaginaire et absolument irréalisable.

Je fis un rapport politique, que je présentai à M. Bluhme, président du ministère et ministre des affaires étrangères. M. Bluhme me donna raison, ainsi que tous ses collègues, à l'exception de M. Heltzen, et j'obtins, au mois de février, l'autorisation de repartir pour Paris.

Mais le dissentiment n'en persistait pas moins dans le cabinet. Au mois de mars, mes amis politiques provoquèrent, dans le Rigsdag, une interpellation mettant directement en cause le ministre de la justice. Après une

discussion assez vive, qui tourna au désavantage de ce dernier, une crise ministérielle éclata à la suite de laquelle M. Heltzen donna sa démission, tous les autres ministres ayant fait de son départ une question de cabinet.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire dès le 31 décembre, M. Drouyn de Lhuys avait adressé aux agents diplomatiques de la France à l'étranger une note circulaire qui leur prescrivait de se prononcer, dans la question du Slesvig, en faveur d'une solution consistant dans la séparation des éléments danois et allemand, conformément au principe des nationalités.

Ce document venait donc confirmer ce que j'avais pressenti des intentions du gouvernement français, et donnait un point d'appui positif à mes démarches ultérieures.

IV

A mon retour à Paris, j'obtins une audience de M. Drouyn de Lhuys, qui me reçut le 26 février, avec une extrême affabilité, à l'hôtel du quai d'Orsay.

— Il est évident, me dit le ministre des affaires étrangères français, que si le prince d'Augustenbourg obtient les duchés, vous autres Danois aurez perdu tout espoir de ravoir quelque chose, car ce prince ne sera jamais assez fort, vis-à-vis de l'opinion en Allemagne, pour céder un territoire que beaucoup d'Allemands considèrent comme partie intégrante de la patrie allemande. Si, au contraire, la Prusse s'annexait les duchés, vous auriez chance que,

pour faire plaisir à la France, elle vous rendît la partie du Slesvig qui veut à toute force rester danoise. Je ne pense pas que M. de Bismarck soit contraire à cette idée-là, et en somme cette combinaison serait peut-être dans l'intérêt même de l'Allemagne.

Puis M. Drouyn de Lhuys, prenant une carte de Slesvig, m'indiqua la ligne de démarcation qui rendrait au Danemark tout ce qui était véritablement danois ; mais il ne me cacha point qu'il prévoyait les plus grandes difficultés pour obtenir de la Prusse l'abandon de l'île d'Alsen et de Düppel.

Dans les mois qui suivirent, la situation dans les duchés de l'Elbe alla en se compliquant : les affaires se brouillaient entre la Prusse et l'Autriche. Les autorités prussiennes s'installaient dans le Slesvig, comme pour une possession définitive, et M. de Bismarck combattait ouvertement les prétentions du duc d'Augustenbourg, dont il soumettait les droits à l'examen des légistes de la couronne à Berlin.

Dans cette situation, je me résolus à faire un nouveau voyage à Berlin, afin de sonder le terrain et de m'assurer si M. de Bismarck ne jugeait pas le moment opportun, en vue d'une rupture avec l'Autriche, pour entrer en négo-

ciations sur la rétrocession éventuelle de la partie danoise du Slesvig au Danemark.

J'adressai, à mon arrivée à Berlin, ma demande d'audience au premier ministre prussien; mais il me fut répondu que M. de Bismarck était empêché, par ses occupations, de me recevoir, et qu'il avait chargé M. le conseiller de légation de Keudell de me recevoir à sa place.

Je vis M. de Keudell, le 4 avril 1865. La réponse qu'il fit à mes demandes n'était pas favorable à l'ouverture immédiate des négociations sur la question du Slesvig du Nord. Il me dit que la Prusse pouvait très-bien attendre et n'avait aucun motif de brusquer les événements; il savait bien que la France et l'Angleterre désiraient la rétrocession du Slesvig danois, mais il doutait que la Russie fût dans les mêmes dispositions. A Vienne, on ne voulait nullement entrer dans cette combinaison, et la Prusse ne pouvait pas prendre l'initiative à ce sujet.

Le lendemain de cette entrevue je repartais pour Paris.

Le 6 mai, j'écrivais à M. de Bismarck la lettre suivante, sous le couvert de M. de Keudell :

« Excellence,

« Hier un homme politique français m'a dit

ceci : — La Prusse est sur le point de perdre les avantages de sa position, pour n'avoir pas su se prononcer nettement dans un sens ou dans l'autre. M. de Bismarck n'a pas voulu se déclarer disposé à rendre le Slesvig du Nord, ce qui est la condition *sine quâ non* du consentement de la France et de l'Angleterre à l'annexion des duchés à la Prusse. La situation est devenue difficile pour la Prusse, dans la Diète de Francfort. La Bavière incline à se prononcer pour des mesures énergiques de la part de la Diète. L'Autriche commence à se montrer très-hostile à la Prusse. Les Chambres de Berlin refusent au gouvernement tous les subsides qu'il demande. Par suite de ces difficultés, il ne reste à la Prusse qu'une seule voie, c'est d'arborer une politique nette et résolue. Si la situation incertaine d'aujourd'hui se prolongeait, la politique d'annexion serait abandonnée par ceux qui en ce moment lui sont favorables. En tous cas, la France se déclarerait alors pour le prince d'Augustenbourg.

« J'ajouterai que mon interlocuteur est bien placé pour connaître à fond les vues qui ont cours dans les cercles dirigeants de l'Empire français.

« J'ai l'honneur, etc. J.-J. HANSEN. »

Six jours après je recevais cette réponse :

« Berlin, 11 mai 1865.

« Monsieur,

« Son Excellence, à qui j'ai remis votre lettre, m'a dit que votre présence à Berlin ne servirait à rien en ce moment. Les choses ne sont pas encore suffisamment mûres. Des événements peuvent se produire, susceptibles d'amener le résultat que vous souhaitez. Mais tout cela repose encore dans le sein de l'avenir, et il n'est pas possible, pour le moment, d'en faire l'objet de négociations.

« Agréez, etc.

« KEUDELL. »

Je poursuivais pendant ce temps-là, avec activité, mon œuvre dans la presse. Je repris mes relations avec plusieurs correspondants de journaux étrangers, qui se trouvaient à Paris, et qui mirent beaucoup de bon vouloir à me seconder dans mes efforts pour faire connaître au grand public européen la situation et les vœux de cette petite population du Slesvig du Nord, dont l'Europe ignorait auparavant jusqu'à l'existence. Il serait injuste de ne pas rappeler à ce sujet que, parmi les journaux

allemands, la *Gazette de Cologne* s'est signalée par l'impartialité et la hauteur de vues avec lesquelles elle a plaidé la cause du retour des populations du Slesvig du Nord à leur patrie danoise. Cette cause faisait de jour en jour des progrès dans l'opinion, et l'on peut dire qu'à ce moment-là la question du Slesvig du Nord était définitivement posée comme question internationale.

Mon action incessante dans la presse et mes voyages fréquents ne restèrent pas inaperçus de la portion de la presse allemande qui soutenait les prétentions du duc d'Augustenbourg : elle m'était très-hostile, et je ne tardai pas à devenir l'objet d'attaques fréquentes de sa part.

Les partisans du prétendant au trône des duchés ne s'en tinrent pas à des articles de journaux. Ils portèrent devant la Chambre prussienne ma personnalité et la cause pour laquelle je travaillais. Dans la séance du 2 juin de la Chambre des députés de Berlin, un député, le docteur Bunsen, interpella M. de Bismarck à propos de mes voyages à Berlin, et cita une lettre du prince d'Augustenbourg à un de ses amis, M. Ahlefeld, dans laquelle il était question de mon entrevue avec M. de Bismarck,

à Biarritz, dans l'automne de 1864. Dans sa réponse, M. de Bismarck déclara que j'étais allé, en effet, le voir à Biarritz, et que je lui avais proposé la restitution au Danemark d'une partie du Slesvig, mais que, du reste, tous les récits des journaux au sujet de promesses faites ou d'engagements pris dans cette entrevue, étaient presque d'un bout à l'autre des inventions intéressées.

V

Durant l'été de 1865, le dissentiment entre les deux grandes puissances allemandes alla en s'accentuant, au point que, vers la fin de juillet, de sérieux bruits de guerre nous arrivaient de l'autre rive du Rhin. Mais ni l'un ni l'autre des deux adversaires n'était prêt pour la guerre; ils se décidèrent à signer la fameuse convention de Gastein, qui ne terminait rien et n'était, aux yeux de tout le monde, qu'une trêve.

Cette convention provoqua un profond mécontentement dans les cercles officiels de France, et M. Drouyn de Lhuys, par sa circulaire du 29 août, se fit l'interprète de ce senti-

ment. Ce remarquable document fut livré à la publicité d'abord par le *Journal de Bruxelles*, et fit ensuite le tour de la presse européenne, malgré tous les efforts de M. de Bismarck pour jeter des doutes sur son authenticité.

Cette dépêche est écrite sur un ton énergique. En voici la teneur :

« Paris, le 29 août 1865.

« Monsieur,

« Les journaux nous ont apporté le texte de la convention de Gastein. Je n'ai pas la pensée d'en examiner les stipulations en détail, mais il n'est pas sans intérêt de rechercher quels sont les mobiles qui ont guidé dans ces négociations les deux puissances allemandes.

« Ont-elles entendu consacrer le droit des anciens traités? Assurément non. Les traités de Vienne avaient réglé les conditions d'existence de la monarchie danoise. Ces conditions sont renversées. Le traité de Londres était un nouveau témoignage de la sollicitude de l'Europe pour la durée de l'intégrité de cette monarchie : il est déchiré par deux puissances qui l'avaient signé. Est-ce pour la défense d'un droit de succession méconnu que l'Autriche et la Prusse se sont concertées? Au lieu de resti-

tuer au prétendant le plus autorisé l'héritage en litige, elles se le partagent entre elles.

« Consultent-elles l'intérêt de l'Allemagne? Mais leurs confédérés n'ont appris que par les feuilles publiques les arrangements de Gastein. L'Allemagne voulait un État indivisible de Slesvig-Holstein, séparé du Danemark et gouverné par un prince dont elle avait épousé les prétentions. Le candidat populaire est mis de côté aujourd'hui, et les duchés, séparés au lieu d'être unis, passent sous deux dominations différentes.

« Est-ce l'intérêt des duchés eux-mêmes qu'ont voulu garantir les deux puissances? Mais l'union indissoluble des territoires était, disait-on, la condition essentielle de leur prospérité.

« Le partage a-t-il au moins pour but de désagréger deux nationalités rivales et de faire cesser leurs dissensions intérieures, en assurant à chacune d'elles une existence indépendante? Il n'en est pas ainsi, car nous voyons que la ligne de séparation, ne tenant aucun compte de la distinction des races, laisse confondus les Danois avec les Allemands.

« S'est-on préoccupé du vœu des populations? Elles n'ont été consultées sous aucune forme, et

il n'est pas même question de réunir les Diètes slesvigo-holsteinoises.

« Sur quel principe repose donc la combinaison austro-prussienne? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il faut en chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire.

« La violence et la conquête pervertissent la notion du droit et la conscience des peuples. Substituées aux principes qui règlent la vie des sociétés modernes, elles sont un élément de trouble et de dissolution, et ne peuvent que bouleverser l'ordre ancien sans édifier solidement aucun ordre nouveau.

« Telles sont, Monsieur, les considérations qu'inspirent au gouvernement de l'empereur les événements dont l'Allemagne est en ce moment le théâtre. En vous faisant part de ces impressions, mon intention n'est pas de vous inviter à adresser des observations à ce sujet à la cour auprès de laquelle vous êtes accrédité, mais de vous indiquer seulement le langage que vous devez tenir lorsque l'occasion se pré-

sentera pour vous de faire connaître votre opinion.

« Recevez, etc.

« DROUYN DE LHUYS. »

Comme il était à prévoir, la publication de cette circulaire piqua au vif M. de Bismarck, et il s'efforça, par le langage de son organe, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, d'en atténuer la portée.

Le 2 octobre, M. de Bismarck arriva à Paris, qu'il ne fit que traverser pour se rendre à Biarritz, où se trouvait l'empereur.

L'Autriche faisait à ce moment de grands efforts pour se concilier le bon vouloir de la France, et une partie de la presse française se montrait favorable à ce rapprochement. On était généralement persuadé que M. de Bismarck rencontrerait d'invincibles obstacles à la réalisation de ses plans.

Le 4 novembre, M. de Bismarck était revenu de Biarritz; j'eus une entrevue avec lui à l'hôtel du Rhin, place Vendôme, où il logeait. Il me dit que sa manière de voir, dans l'affaire du Slesvig du Nord, n'avait pas changé, et qu'il désirait toujours la solution de cette question, mais que, pour le moment, il ne pourrait rien

faire sans provoquer une rupture avec l'Autriche; que cette rupture, du reste, deviendrait peut-être inévitable. Il savait que sa politique était combattue par l'Autriche, dans la presse et ailleurs.

Il me dit encore qu'il n'était pas content du comte de Goltz qui, pour lui, était un rival. M. de Goltz cherchait à le remplacer à la tête du ministère prussien.

M. de Bismarck dînait le même soir avec sa famille chez M. Drouyn de Lhuys, à l'hôtel du quai d'Orsay.

Après le départ du ministre prussien, je pus constater qu'il était loin d'avoir laissé une impression favorable, surtout au ministère des affaires étrangères, chez les hommes politiques français; une grande partie d'entre eux étaient certainement fort peu disposés à favoriser ses plans. L'Autriche, au contraire, gagnait du terrain; il était question de la conclusion d'un traité de commerce entre elle et la France. M. Drouyn de Lhuys avait dû se montrer réservé dans les conversations qu'il avait eues avec M. de Bismarck. Il était visible que, depuis la convention de Gastein, le gouvernement français se tenait sur ses gardes.

Au mois de décembre j'entrai en relations

avec M. Morin de Malsabrier, député de la Drôme au Corps législatif, qui s'était déjà intéressé à la question danoise, et l'avait étudiée dans ses diverses phases. Il devait porter plus tard à plusieurs reprises la question du Slesvig du Nord à la tribune du Corps législatif, et rendre de véritables services à la cause du Danemark.

A la fin de l'année 1865 et durant les deux premiers mois de 1866, le conflit entre les deux puissances s'accentua de plus en plus dans la Diète de Francfort. Il devenait évident que leur rivalité provoquerait tôt ou tard les complications les plus graves. La France restait toujours à l'écart, évitant de se déclarer pour l'un ou pour l'autre des deux adversaires, bien que les sollicitations ne lui manquassent pas.

Le 2 mars, la discussion de l'adresse fournit à M. Morin de Malsabrier l'occasion de prononcer un discours très-remarquable en faveur de la cause danoise. Par contre, M. de Parieu, vice-président du Corps législatif, répondit par un discours qu'on eût dit inspiré par les théories du duc d'Augustenbourg, et dont les meilleurs arguments semblaient avoir été empruntés à un article publié quelques années auparavant dans la *Revue contemporaine* sur les

duchés de l'Elbe. Cet article avait pour auteur M. Félix Bamberg, consul de Prusse à Paris.

Ce consul de Prusse, dont le nom vient sous ma plume, était un personnage très-habile, très-actif et très-répandu dans le monde politique de Paris. Il était arrivé dans cette capitale vingt ans auparavant, comme simple correspondant d'un journal allemand. Il avait su depuis se rendre utile au gouvernement prsusien, par sa grande connaissance des hommes et des choses de France, et M. de Bismarck, qui possède au plus haut degré le talent de découvrir et d'utiliser les hommes capables de servir sa politique, le fit entrer fort avant dans sa confiance et dans sa faveur. Je signale en passant le rôle qu'a joué M. Bamberg, parce que je suis convaincu que le savoir-faire de cet agent a été pour beaucoup dans les victoires diplomatiques que l'ambassadeur prussien, M. de Goltz, et derrière lui M. de Bismarck, ont remportées à Paris.

Le lendemain de la séance en question, le 3 mars, M. Morin de Malsabrier proposait, avec quatre autres députés, MM. Piccioni, Gœrg, Haentjens et de Tillancourt, un amendement à l'adresse, par lequel la Chambre approuvait le désir du gouvernement français de voir les po-

pulations des duchés de l'Elbe consultées sur leur sort définitif, et les populations danoises rendues au Danemark. Cet amendement ne réunit, il est vrai, que trente voix, au nombre desquelles se trouvait celle de M. Thiers. Mais dans le cours de la discussion, des paroles sympathiques au Danemark furent prononcées, et il était évident que le sentiment du Corps législatif et l'opinion publique poussaient le gouvernement français à faire quelque chose pour l'ancien et fidèle allié de la France.

Une huitaine de jours plus tard, une personne bien placée pour être renseignée m'apprit qu'il était sérieusement question d'une alliance de l'Italie et de la Prusse, et que la guerre entre cette dernière puissance et l'Autriche était prochaine. La même personne me fit la confidence suivante :

« Pendant les premiers temps qui suivirent « le départ de M. de Bismarck, au mois de no- « vembre, M. de Goltz ne pouvait réussir à ti- « rer de l'empereur Napoléon aucune parole « sur les affaires de l'Allemagne ; l'empereur « évitait visiblement toute conversation à ce « sujet. Ce n'est qu'au mois de janvier, lorsque « M. de Goltz annonça qu'il allait faire un

« voyage à Berlin, que Napoléon III commença
« à sortir de sa réserve vis-à-vis de l'ambassa-
« deur prussien. Il s'avança même jusqu'à don-
« ner des encouragements significatifs à M. de
« Goltz, et, en lui exprimant sa manière de voir,
« il répéta à maintes reprises : « Dites ceci au
« roi. » A Berlin, M. de Goltz arrivant de Pa-
« ris trouva les esprits très-belliqueux. Des
« gens qui étaient autrefois très-bien disposés
« pour l'Autriche avaient totalement viré de
« bord, et le général Manteuffel lui-même se
« déclarait pour la guerre. M. de Bismarck y
« poussait de toutes ses forces, d'autant plus
« qu'il se voyait forcé, si la guerre ne se fai-
« sait pas, de se retirer devant l'opposition de
« la Chambre contre l'organisation de l'armée.
« Le 28 février, le roi Guillaume présida
« une séance extrêmement importante du con-
« seil des ministres. Les résolutions prises à ce
« conseil ont été tenues très-secrètes, mais ce
« qui est certain, c'est que M. de Goltz est re-
« venu à Paris avec des instructions basées sur
« l'éventualité d'une guerre, et qu'à l'heure
« qu'il est, il négocie sur les conditions d'une
« neutralité bienveillante de la part de la France.
« Il paraît plein de confiance et en belle hu-
« meur. »

Le 20 mars il y eut une chaude alerte à la Bourse de Paris; les nouvelles reçues d'Allemagne étaient alarmantes, et la rente subit une baisse sérieuse. Il apparaissait clairement que la crise allemande touchait à un dénouement sanglant. Le gouvernement français manœuvrait de façon à rester neutre et à pouvoir jouer, à la fin de la guerre qui approchait, le rôle décisif d'arbitre.

Vers la fin du mois de mars, les initiés parlaient déjà d'un traité d'alliance entre l'Italie et l'Allemagne, comme d'une chose décidée par les soins de l'empereur qui tenait à obtenir la Vénétie pour l'Italie.

Le prince royal de Danemark se trouvait à ce moment de passage à Paris, où il reçut le meilleur accueil à la cour. Il fit à cette occasion des visites à M. Drouyn de Lhuys et à lord Cowley.

J'avais remarqué dans le compte rendu officiel de la séance du 2 mars, que M. Thiers était signalé comme ayant applaudi à plusieurs reprises au discours de M. de Parieu sur la question des duchés, discours dont le fond était essentiellement opposé au point de vue danois. J'écrivis à M. Thiers pour lui en exprimer mon étonnement et j'accompagnai ma lettre de quel-

ques documents sur la question du Slesvig. Je reçus la réponse suivante :

« Paris, 30 mars 1866.

« Monsieur,

« Ne croyez pas que je partage l'opinion de M. de Parieu, parce que j'ai rendu hommage à son talent. Je regarde la conduite de la France envers le Danemark comme fort peu avisée, celle de la Prusse comme inique, et la guerre qui menace l'Europe comme un châtiment de l'injustice commise. J'ai voulu m'expliquer sur le sujet, et si je ne l'ai pas fait c'est que l'occasion m'a manqué. Je vous remercie de l'envoi des trois documents que je possédais déjà, et vous serai obligé de m'envoyer ceux que l'occasion fera naître encore.

« Agréez mes compliments affectueux.

« A. Thiers,
« Député de la Seine. »

VI

Au mois d'avril 1866, la crise avait pris un caractère tellement aigu, qu'il était facile de prévoir que l'Allemagne allait être le théâtre d'événements qui compteraient parmi les plus grands du siècle. Je résolus de me mettre à même d'observer la situation de près, et je partis le 12 avril pour une tournée en Allemagne.

A la première ville allemande où je mis le pied, à Sarrebruck, je trouvai tout le monde extrêmement inquiet et préoccupé de la situation. On redoutait l'entrée des Français dans le pays lorsque l'Allemagne serait déchirée par la guerre. La même crainte, me disait on, régnait

dans toutes les provinces rhénanes. La *Gazette de Cologne*, dont les sympathies étaient ouvertement autrichiennes, contribuait, pour une bonne part, à entretenir cet état des esprits. Ce journal prêchait, en effet, la paix à tout prix et le renvoi de M. de Bismarck.

Le 19, je me trouvais à Francfort, où j'eus l'occasion de m'entretenir avec plusieurs membres du corps diplomatique. La plupart étaient extrêmement montés contre la politique de M. de Bismarck, et tous étaient d'avis que les propositions de la Prusse à la Diète, en vue d'une réforme de la Confédération, n'avaient aucune chance d'être adoptées. Chose remarquable, on était généralement convaincu que M. de Bismarck avait le roi Guillaume pour lui, et que le souverain irait avec son ministre jusqu'au bout, à raison de l'impossibilité de lui trouver un successeur aussi capable que lui de dominer la situation intérieure en Prusse.

Le 6 mars, j'avais à Munich une conversation avec un homme politique parfaitement placé pour connaître ce qui se passait :

« Dans toute la Bavière, me dit-il, il règne « une grande appréhension de la guerre. On « redoute qu'une lutte entre l'Autriche et la

« Prusse n'amène, comme conséquence, la « perte de la Bavière rhénane pour l'Allemagne. « Les ultramontains sont tous partisans déter- « minés de l'Autriche ; quant au parti progres- « siste, il n'aime pas M. de Bismarck, mais il « accepterait à la rigueur les propositions de « réforme que la Prusse a présentées à Franc- « fort. Si l'alliance se réalisait entre la Prusse « et l'Italie, l'effet ici en serait très-grand et « déciderait certainement le gouvernement ba- « varois à se déclarer contre la Prusse. On « arme, en Bavière, mais fort lentement. En « Saxe, les choses se passent différemment : la « population y est entièrement hostile à la « Prusse; les employés prussiens des chemins « de fer sont tous les jours insultés par le « peuple. Ce qui contribue beaucoup à irriter « la population, c'est que dans les villes indus- « trielles de la Saxe, le travail manque et que « les ouvriers souffrent de la misère depuis que « les bruits de guerre circulent. »

Le lendemain je retournai à Francfort, où l'émotion, à mon arrivée, était indescriptible. L'exaspération contre M. de Bismarck et la Prusse était à son comble, et à ce qu'on racontait, pareille émotion s'était emparée des pays

rhénans. La terreur régnait à Cologne, où l'on ne voulait plus accepter les billets de la Banque de Prusse. Les juifs firent à ce moment de fort belles affaires, en achetant au rabais, non-seulement les billets de banque prussiens, mais encore les livrets de caisse d'épargne.

La Prusse avait commencé à rappeler la landwehr dont l'esprit, en général, était pitoyable. A Cologne, les hommes de la landwehr avaient maltraité leurs officiers ; et même, dans une localité des environs, ils avaient presque assommé un major à coups de bâton sur la tête.

La croyance était générale, chez les populations riveraines du Rhin, qu'un accord existait entre M. de Bismarck et l'empereur Napoléon, pour la cession d'une partie du territoire allemand, sur la rive gauche. Dans le peuple, on donnait des détails et l'on racontait sérieusement que M. de Bismarck avait vendu à Napoléon III la rive gauche du Rhin pour 90 millions de thalers.

Un fait très-significatif venait de se produire. Le conseil municipal de Mayence avait rejeté à une grande majorité la proposition de célébrer le cinquantième anniversaire de la réunion de cette ville au grand-duché de Hesse-Darmstadt.

Les habitants de Mayence se souvenaient encore du temps où ils étaient unis à la France, et dont il leur est resté le Code Napoléon. Je ne prétends pas dire par là qu'ils eussent aucun désir de redevenir Français, mais, dans toutes mes conversations avec les habitants des pays rhénans, je voyais percer un sentiment d'impatience à l'idée d'être sous la domination d'un petit pays. Ces populations fières et ardentes aspiraient à faire partie d'une grande nation.

Le 20 mai, j'assistais à Francfort à un meeting de députés des différents pays de l'Allemagne, réunis dans le vaste local de la *Saalbau*. Il y avait à peu près 200 députés à cette séance, à laquelle assistaient près de 2,000 personnes. Il s'y produisit une scène des plus curieuses. Un député bavarois, le docteur Vœlck, venait de prononcer un discours de caractère indécis, dans lequel il avait tenu la balance égale entre la Prusse et l'Autriche, lorsque l'on entendit tout à coup dans la galerie supérieure six détonations qui retentirent dans la salle comme six coups de canon. Ce fut alors un spectacle indescriptible dans cette salle remplie de la fumée des explosions. Les dames s'évanouissaient, les députés avaient abandonné leurs siéges, et couraient çà et là en criant : «Trahison ! Trahison !»

La foule, y compris les très-hauts sénateurs, se précipitait hors des loges. Du haut de la grande loge réservée au « Très-haut Sénat » de la ville de Francfort, j'assistais, non sans amusement, à ce qui se passait.

Le président du meeting que sa dignité clouait au fauteuil, gesticulait d'une façon désespérée, en proie aux plus vives angoisses. Au bout de quelques instants deux nouvelles détonations retentirent. Alors M. Schulze-Delitsch, le fameux député prussien, se dressa debout sur son siége et menaça du poing la galerie, en criant : « Vos coups de canon ne me font pas peur, ni vos pétards non plus. »

C'étaient en effet des pétards qui avaient fait explosion. On en avait semé un assez grand nombre sous les chaises. C'est au parti autrichien que fut attribuée, non sans raison, à ce que je crois, cette mauvaise plaisanterie. Elle eut, dans tous les cas, pour résultat de disperser, dans une panique et une confusion ridicules, une réunion qui eût pu, on le craignait du moins, affecter un sens favorable à la politique prussienne.

Le 23 mai, je me trouvais à Berlin, où j'eus dans la soirée une entrevue avec M. de Bismarck. Après quelques paroles banales, le mi-

nistre prussien me parla de l'intérêt qu'il y avait pour lui à pouvoir compter sur l'amitié du gouvernement français. Il reconnaissait toute l'importance d'avoir avec la France de bonnes relations, en ce moment surtout, mais il lui était impossible, déclarait-il, de céder une portion du territoire allemand. « Les populations des pays du Rhin, — ce furent ses paroles textuelles, — sont allemandes et veulent rester allemandes. Tout au plus quelques garçons cordonniers ou tailleurs, qui ont travaillé à Paris et y ont appris un peu de français, reviennent au pays, la tête farcie d'idées françaises, mais ils n'exercent aucune influence sur leurs compatriotes.»

Il me dit ensuite, en soulignant chaque mot, qu'il était toujours disposé à donner satisfaction au Danemark en ce qui concernait le Slesvig du Nord, et qu'il ne demandait pas mieux que d'être sur un pied d'amitié avec le Danemark et son gouvernement.

— Vous avez dû remarquer, continua-t-il, que l'état des esprits en Allemagne présage de grands événements. Nous ferons de l'histoire, et chacun y aura sa part, — vous aussi !

J'objectai que mon rôle, à moi, était fort modeste.

— Mais vous pouvez l'agrandir, répliqua-t-il.

— Oui, repris-je, le jour où je serai préfet de l'île d'Alsen.

M. de Bismarck ne releva pas cette dernière observation, et je pris là-dessus congé de lui.

VII

Le lendemain je repartais pour Paris, où je trouvai chez moi les deux billets suivants du secrétaire de M. Thiers :

« Paris, samedi le 21 avril.

« M. Thiers désirerait s'entretenir quelques instants avec M. Hansen. Demain dimanche serait le seul jour prochain où il pourrait le faire, si M. Hansen voulait bien venir le trouver dans la matinée, de préférence entre huit et neuf heures. En demandant pardon à M. Hansen de lui assigner un rendez-vous fixe et à si proche délai, M. Thiers lui présente d'avance ses remerciements pour son obligeance et le

prie d'agréer la nouvelle assurance de ses sentiments les plus distingués. »

« Paris, 19 mai 1866.

« M. Thiers, après avoir écrit à M. Hansen, a eu connaissance de son absence de Paris. Il a regretté d'être privé du plaisir de s'entretenir avec lui au moment où allait s'ouvrir une discussion dans laquelle il se proposait de prendre la parole et qu'il aurait désiré faire précéder d'une conversation avec M. Hansen. Il sera toujours agréable à M. Thiers de le voir. En attendant, il le remercie des termes flatteurs employés dans sa lettre et lui renouvelle l'assurance de ses sentiments les plus distingués. »

Le 28 mai, j'allai rendre visite à M. Thiers, à son hôtel de la place Saint-Georges. Il me fit le plus aimable accueil. Il commença par me parler de son grand discours du 1er mai, au Corps législatif, sur les affaires d'Allemagne, discours dans lequel il s'était vigoureusement déclaré contre les visées belliqueuses de la Prusse, en plaidant la cause de l'Autriche et celle du Danemark, et en critiquant sévèremen la politique suivie par le gouvernement français. Il me dit ensuite :

« Ce que je reproche surtout au gouverne-

ment de l'empereur, c'est de ne pas avoir suffisamment soutenu l'Angleterre à la conférence de Londres. S'il l'avait fait, le Danemark n'aurait jamais perdu le Slesvig. Mes amis et moi, nous désirons une réparation complète pour le Danemark ; mais, ce que nous voulons avant tout, c'est la paix. La nation française veut la paix, et une guerre en Europe, dans les circonstances actuelles, jetterait la France dans des hasards absolument incalculables. Je considère comme une grande folie ce principe des nationalités qui est à la mode aujourd'hui.

« Quant aux Italiens, qui tiennent la corde en ce moment, je suis d'avis qu'ils nous créent de grands embarras, et que la France n'a pas trop de raisons de les aimer. Je ne doute pas que notre gouvernement ne fasse de belles promesses au Danemark ; mais les tiendra-t-il et pourra-t-il les tenir ? Là est la question. Votre malheur à vous, Danois, c'est que la France est tout autrement engagée en Vénétie qu'au Slesvig. C'est la Vénétie qui est le pivot autour duquel toute la situation tourne aujourd'hui. Je ne veux pas vous décourager, mais je crois que votre pays a plus à espérer de M. de Bismarck, qui peut-être un jour sera assez poli-

tique pour se réconcilier avec vous, que du gouvernement français. Nous verrons. »

M. Thiers parla ensuite longuement des affaires d'Allemagne. Il était très-monté contre M. de Bismarck et en faveur de l'Autriche. Il se déclarait l'adversaire absolu de l'unité de l'Allemagne et de tout ce qui pouvait porter atteinte à l'autonomie des petits États allemands. Il croyait à une espèce d'accord entre l'empereur Napoléon et M. de Bismarck, mais non à des engagements formels.

Quelques jours après, je repartais pour Berlin, où j'eus, le 8 juin, à huit heures du soir, une entrevue du plus haut intérêt avec M. de Bismarck, à sa résidence officielle. Je trouvai le ministre très-préoccupé, comme un homme qui sent sur ses épaules le poids des responsabilités les plus graves.

« Nous sommes à la veille d'importants événements, me dit-il. La Prusse va maintenant agir avec énergie. Le dénouement approche et ne peut plus être ajourné. Pour ce qui est de l'organisation future de l'Allemagne, notre désir se borne aujourd'hui à obtenir le commandement suprême de tous les contingents de la Confédération jusqu'au Mein. Nous ne tenons pas à nous incorporer l'Allemagne du Nord, et

nos désirs ne s'étendent pas, non plus, au-delà du Mein. Je suppose que la France n'aurait pas grande objection à faire à cet état de choses; mais, en attendant, nous ignorons les vraies intentions de l'empereur Napoléon. Quelles sont ses conditions? Pourriez-vous me les indiquer? Tandis que tout le monde sait ce que veut la Prusse, nul ne peut dire encore ce que veut la France.

« Si l'empereur Napoléon croit qu'il pourrait obtenir une partie des pays du Rhin avec le consentement des populations, il se trompe. Je connais ces populations, et je sais qu'elles n'ont aucun désir de devenir françaises.

« *Quant à la question du Stesvig du Nord, rien n'empêche aujourd'hui d'ouvrir des négociations officielles à ce sujet. Je suis prêt à commencer ces négociations. Vous pouvez communiquer ceci à vos amis de Paris et de Copenhague.* »

A partir de ce moment, je considérai la guerre entre la Prusse et l'Autriche comme absolument inévitable et imminente, bien que beaucoup de gens à Berlin en doutassent encore.

Quelques jours plus tard, je vis M. de Keudell, qui me dit:

« La Prusse aura fort à faire en Allemagne,

même dans l'Allemagne du Nord. L'armée hanovrienne nous est très-hostile, beaucoup plus que celle de Hesse-Cassel. Il sera impossible à M. de Bismarck de transiger avec l'empereur Napoléon sur une cession du territoire allemand. S'il y consentait, il serait renversé à l'instant, et il s'ensuivrait une guerre natiotionale de l'Allemagne tout entière contre la France. Par contre, M. de Bismarck peut beaucoup plus facilement négocier sur la rétrocession de la partie danoise du Slesvig, et je crois que vous verrez s'accomplir votre plus ardent désir. »

M. de Keudell ajouta qu'il croyait à une grande bataille avant quinze jours.

Le surlendemain, 20 juin, je vis de nouveau M. de Keudell. Il me parla en termes fort dédaigneux de la Bavière et de son armée, qu'il n'avait pas l'air de prendre au sérieux. Il avait bon espoir au sujet de l'issue finale de la lutte, mais il pensait que l'armée autrichienne donnerait beaucoup de fil à retordre.

« Quant à la Russie, disait-il, la politique de la Prusse ne lui plaît pas beaucoup en ce moment. La cour de Saint-Pétersbourg a des liens de parenté avec un grand nombre de petites cours allemandes. La reine Olga de

Wurtemberg, sœur du czar Alexandre, nous est très-hostile. Mais tout cela n'est pas fort grave, et je suis convaincu que, dans aucun cas, la Russie ne prendra parti contre la Prusse.

« Je répète encore, dit-il en finissant, qu'une démonstration de la part de la France vers une portion quelconque des pays du Rhin, aurait un contre-coup immense en Allemagne. L'agitation pour la création d'un parlement allemand se rallumerait d'un bout à l'autre de l'Allemagne, qui se lèverait comme un seul homme contre la France. »

Dans les jours qui suivirent, l'agitation fut grande à Berlin. Le public, qui avait longtemps fermé les yeux sur la gravité de la situation, était enfin convaincu de l'imminence de la guerre. Bientôt les organes officiels de Berlin et de Vienne échangèrent des déclarations de guerre, et les hostilités commencèrent dans le Nord, où les forces prussiennes manœuvraient pour empêcher l'armée hanovrienne, composée d'excellentes troupes, de rejoindre ses alliés de l'Allemagne du Sud.

Le 29 juin, des rumeurs sinistres circulaient à Berlin ; on ne rencontrait dans les rues que des mines assombries ; on ne parlait qu'à voix

basse ; on se contait que les Prussiens avaient été battus à Langensalza, et que beaucoup « d'enfants de Berlin » étaient tombés dans cette bataille. Rien de plus triste que la physionomie de Berlin, dans cette soirée du 29 juin 1866.

Le lendemain, changement complet de scène. Tout Berlin était dans l'enivrement de la victoire. Dans l'après-midi, j'eus à la promenade d'*Unter den Linden*, le spectacle d'une foule enthousiaste, battant des mains, poussant des cris de joie en escortant et en suivant une charrette montée par deux hommes qui portaient les couleurs prussiennes à leur chapeau et criaient : Victoire ! Victoire ! Cette charrette et la cohue populaire qui la suivait, parcoururent *Unter den Linden*, puis Wilhemstrasse, jusque devant la résidence officielle de M. de Bismarck. Appelé par les hourras populaires, le président du conseil des ministres prussiens parut à la fenêtre. Interpellé par la foule, il lui adressa les paroles suivantes :

— Oui, nous avons remporté une grande victoire. Toute l'armée hanovrienne a été cernée par nos troupes et forcée de capituler. J'ai lieu d'espérer que cette victoire est de bon augure pour l'issue finale de la grande lutte que nous

avons entamée, et pour la reconstitution nationale de l'Allemagne.

Je rencontrai le même soir un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères prussien, dont j'avais fait la connaissance. Il me dit :

« Si l'empereur Napoléon veut annexer la Belgique, il peut compter sur l'appui énergique de la Prusse, et dans ce cas l'Angleterre ne serait pas en état de l'en empêcher. »

Après le départ du roi et de M. de Bismarck pour l'armée, en Bohême, l'attitude de la presse officieuse prussienne était très-curieuse à étudier. Les divers organes de cette presse publiaient simultanément des articles dont le fond, presque identique, montrait jusqu'à l'évidence qu'un mot d'ordre avait été donné d'en haut. Tous ces articles disaient, en termes différents, la même chose, à savoir :

« La Prusse n'a pas l'intention de s'annexer le Hanovre, ni même la Hesse-Électorale, contre la volonté des populations. Ce que la Prusse veut avant tout, c'est la convocation d'un Parlement allemand et l'acceptation de ses propositions pour la réforme de la constitution fédérale. Il n'y aurait annexion que si le nouveau parlement se prononçait dans ce sens. »

Jusque-là la Prusse n'osait pas arborer franchement le drapeau de la conquête, à cause de l'opinion étrangère. Ce qui me frappait surtout, c'est que le gouvernement prussien paraissait prendre très au sérieux l'idée d'un Parlement allemand, dans lequel la Prusse aurait naturellement tous les avantages, le chiffre de sa population lui assurant la majorité dans cette assemblée.

Le 2 juillet, les nouvelles du théâtre de la guerre en Bohême étaient extrêmement favorables aux armes prussiennes. Pour ma part, j'étais de plus en plus convaincu de la défaite finale de l'Autriche, et j'écrivis dans ce sens à mes amis politiques à Paris, où régnait une grande confusion d'idées au sujet de la valeur respective des deux armées belligérantes.

Le 4 juillet, les Berlinois étaient dans l'exaltation à la nouvelle de la victoire de Kœniggraætz, mais le lendemain la note du *Moniteur* français, sur la cession de la Vénétie et la médiation de l'empereur Napoléon, donna un autre cours à leurs sentiments. Je n'avais pas encore vu une émotion pareille. Toute la ville était en ébullition. Partout, dans les rues, les promenades, les brasseries, on voyait les gens gesticuler et crier, disant qu'on ne voulait pas

de médiation étrangère, pas de « paix française » (*franzozische Friede*) ; qu'on n'entendait pas être arrêté à moitié chemin. Dans les cercles officieux, cependant, on montrait plus de réserve et de calme. Le même fonctionnaire dont j'ai parlé tout à l'heure, et que je rencontrai ce jour-là, me dit qu'il ne fallait pas froisser la France, mais plutôt s'arranger avec elle, et que si l'empereur Napoléon voulait prendre la Belgique, il pourrait compter sur l'alliance prussienne.

Les jours suivants, je constatai des fluctuations dans le sentiment public. Un moment, il paraissait incliné à la modération et disposé à des concessions envers la France ; le lendemain, on parlait très-haut, on déclarait que le sentiment national défendait de rien accorder. En attendant, on organisa rapidement le second ban de la landwehr, et M. de Bismarck commença à faire des avances au parti démocratique national, dont l'organe principal était la *Gazette nationale*. Ce journal ne parlait plus qu'en termes fort élogieux du premier ministre prussien, et s'opposait énergiquement à tout acte de condescendance envers l'étranger.

Vers le 10 juillet, il commença à transpirer dans le public que la France réclamait une

rectification de frontières. Dès le lendemain, la situation était devenue brûlante. La Prusse demandait comme condition *sine qua non* d'un armistice, que l'Autriche acceptât son exclusion de la Confédération. On doutait fort que la France y consentît, et les Prussiens parlaient ouvertement d'une guerre contre la France comme d'une éventualité probable ou tout au moins possible.

Cette situation confuse et incertaine se prolongea plusieurs jours. Enfin, le soir, on reçut de l'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Goltz, un télégramme annonçant qu'il était tombé d'accord avec l'empereur Napoléon sur les bases principales de la paix, et à partir de ce moment, il y eut, à Berlin, une détente considérable dans l'état des esprits.

VIII

Dans ces circonstances, je jugeai qu'il n'y avait pas lieu de prolonger mon séjour à Berlin; je repartis donc pour Paris, où j'arrivai le 23 juillet. Immédiatement après mon arrivée, je vis M. le comte de Chaudordy, qui me dit :

« Je puis vous assurer que les préliminaires de paix contiendront une clause sur la rétrocession du Slesvig du Nord au Danemark, après un vote des populations. Vous avez donc lieu d'espérer que vos efforts incessants dans l'intérêt de votre patrie n'auront pas été infructueux. »

Cette information fut bientôt confirmée par la publication du traité de paix préliminaire

entre l'Autriche et la Prusse, signé à Nikolsbourg, le 26 juillet 1866, dont l'article III était ainsi conçu :

S. M. l'empereur d'Autriche transfère à S. M. le roi de Prusse tous les droits que la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait reconnus sur les duchés de Slesvig et de Holstein, avec cette réserve que les populations des districts du Nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis.

Deux jours après mon entrevue avec M. de Chaudordy, un de mes amis politiques français me mit au courant de l'évolution qui s'était produite pendant mon absence. Voici, en résumé, ce qu'il m'apprit :

M. Drouyn de Lhuys, le ministre des affaires étrangères, est, me dit-il, en désaccord avec l'empereur sur la politique à suivre à l'égard de l'Allemagne. Ce dissentiment date déjà de longtemps et s'accentue de plus en plus. Le ministre a été, depuis le commencement, opposé aux encouragements donnés officieusement, sinon officiellement, à l'alliance de l'Italie avec la Prusse.

Il prévoyait combien cette alliance serait funeste à la position de l'Autriche en Allemagne, qu'il considérait comme nécessaire au maintien de l'équilibre européen. Mais ses conseils n'ayant pas prévalu, il a du moins fait tout son possible pour atténuer les effets, si préjudiciables à la France, des victoires imprévues de la Prusse. Le lendemain de la bataille de Sadowa, le 4 juillet, M. Drouyn de Lhuys se rendit chez l'empereur et lui exposa la gravité de la situation :

« Sire, lui dit-il, nous nous trouvons en face « d'événements qui peuvent être aussi funestes « pour la France que les défaites du premier « Empire. Dans les circonstances actuelles, je « suis d'avis que Votre Majesté convoque le « Corps législatif et donne l'ordre de réunir « immédiatement sur la frontière de l'Est une « armée d'observation de 80,000 hommes. En « même temps, il serait prescrit à M. Benedetti, « notre ambassadeur auprès du roi de Prusse, « de déclarer à celui-ci que vous vous verrez « obligé d'occuper la rive gauche du Rhin, si la « Prusse ne se montre pas modérée dans ses exi- « gences vis-à-vis du vaincu, et si elle réalise « des acquisitions de territoire de nature à dés-

« équilibrer l'Europe. Le Rhin est totalement « dégarni de troupes, et tout indique qu'une « intervention telle que je la propose, atteindrait le but désiré, d'autant mieux que le « maréchal Randon vient de m'assurer qu'au « vu de ses états, il est prêt à envoyer très-« rapidement un corps d'armée de 80,000 « hommes. »

L'empereur accéda tout d'abord aux vues de son ministre des affaires étrangères; il fut entendu qu'une note conçue dans le sens indiqué serait publiée le lendemain au *Moniteur*.

Le lendemain matin, pourtant, le journal officiel était muet. En effet, dans l'intervalle, M. Rouher, ministre d'État, et M. de la Valette, ministre de l'intérieur, avaient appris la démarche de M. Drouyn de Lhuys; ils étaient allés trouver l'empereur et avaient réussi à ébranler sa résolution. Le jour d'après, l'empereur dit à M. Drouyn de Lhuys qu'il avait changé d'avis, et qu'il était résolu à se borner au rôle de médiateur pacifique entre les deux belligérants.

M. Drouyn de Lhuys, qui voyait dans ce revirement l'influence des deux ministres nommés plus haut, en éprouva un extrême désap-

pointement, sans pouvoir toutefois se refuser à servir l'empereur en un pareil moment et à faire tant bien que mal l'essai de la médiation. Il envoya donc, à cet effet, des instructions à M. Benedetti.

Quelques jours plus tard, le ministre des affaires étrangères reçut la visite de M. de Goltz, qui lui annonça que la Prusse demandait, dans l'Allemagne du Nord, l'annexion d'un territoire d'environ 300,000 habitants pour assurer la contiguïté entre les deux grandes parties de son propre sol. A cette ouverture, M. Drouyn de Lhuys répondit que le transfert d'une population d'un gouvernement à un autre était chose très-sérieuse, qu'il s'agît de 300,000 individus ou seulement de 300 ; qu'il fallait des négociations, et que la question ne pourrait être tranchée sans l'intervention de l'Europe.

Après avoir reçu cette réponse, M. de Goltz demanda immédiatement une audience à l'empereur, auquel il répéta sa demande d'une annexion de territoire pour la Prusse.

L'empereur, comme on le sait, était alors souffrant et affaibli par la maladie. L'idée d'être entraîné par une attitude trop énergique, à l'obligation de faire la guerre, lui répugnait

énormément. Mais plus encore que cette raison, pour ainsi dire personnelle, deux autres causes jetaient le trouble dans ses résolutions.

En premier lieu, il avait sinon approuvé officiellement, du moins toléré et même encouragé, jusqu'à un certain point, l'alliance de l'Italie et de la Prusse. Pendant que M. Drouyn de Lhuys, gardant une réserve prudente, conservait ainsi au gouvernement impérial toute sa liberté d'action, d'autres personnages, agissant en dehors du ministère des affaires étrangères, avaient en quelque sorte engagé l'empereur. Le prince Napoléon, le marquis de la Valette, M. Benedetti avaient joué un rôle actif en faveur de l'alliance. L'empereur ne les avait pas désavoués, et il s'était établi dans la politique impériale deux courants bien distincts : l'un officiel, qui répondait aux préoccupations de M. Drouyn de Lhuys; l'autre officieux, mais plus compromettant, qui s'inspirait avant tout des intérêts italiens.

« Vous ne pouvez, disait-on à l'empereur, « vous prononcer contre la Prusse, après avoir « jeté l'Italie dans ses bras. Ce serait trahir « le roi Victor-Emmanuel. Il fallait refuser « votre consentement au traité avec la Prusse, « si vous vouliez prendre la résolution que

« vous conseille M. Drouyn de Lhuys. Tout au « plus vous est-il permis de rester neutre. »

L'autre motif que l'on faisait valoir en faveur de la neutralité était l'insuffisance des forces militaires de la France, dont l'armée se ressentait des conséquences de l'expédition mexicaine. Cet argument, à l'aide duquel, dit-on, M. Rouher fut gagné à la cause de la neutralité, reposait sur une erreur et sur une ignorance étrange de la situation. Et cependant cette situation avait été fidèlement exposée par M. Drouyn de Lhuys, que renseignait très-exactement le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne.

« La Prusse est victorieuse, écrivait l'am- « bassadeur, mais elle est épuisée. Du Rhin à « Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à ren- « contrer. Vous pouvez dominer la situation « par une simple démonstration militaire, et « vous le pourrez en toute sécurité, car la « Prusse est incapable en ce moment d'ac- « cepter une guerre avec la France. Ne « lui offrez pas plus qu'elle ne demande. « Que l'empereur fasse une simple démons- « tration militaire, et il sera étonné de la « facilité avec laquelle il deviendra, sans

« coup férir, l'arbitre et le maître de la si-
« tuation[1]. »

C'était donc une grande erreur que de croire après Sadowa la France trop faible pour appuyer sa médiation par une démonstration militaire. C'était ignorer totalement l'état de la Prusse, et jusqu'à la situation, sans tenir compte de tous les éléments dont elle était la résultante.

Malheureusement l'avis de MM. de la Valette et Rouher prévalut sur celui de M. Drouyn de Lhuys et sur les informations du duc de Gramont.

Cela fut d'autant plus regrettable que, même en admettant que l'Empereur eût par ses encou-

1. Rien n'était plus vrai que cette appréciation des forces de la Prusse après la bataille de Sadowa, et, chose curieuse, c'est M. de Bismark lui-même qui s'est chargé de nous l'apprendre dans son discours du 16 janvier 1874, au Reichstag, où se trouve un aveu ainsi formulé : « Car si « la France n'avait que peu de troupes disponibles, néan- « moins *un petit appoint peu considérable de troupes fran- « çaises* eût suffi pour faire une armée très-respectable en « s'unissant aux corps nombreux de l'Allemagne du Sud « qui, de leur côté, pouvaient fournir d'excellents maté- « riaux dont l'organisation seule était défectueuse. Une « telle armée nous eût mis de prime abord dans la néces- « sité *de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en « Autriche.* »

ragements antérieurs engagé sa politique à l'égard de l'Italie, il se trouvait en ce moment-là, par le fait, dégagé vis-à-vis de cette puissance. En effet, au commencement des hostilités, un traité négocié par le duc de Gramont à Vienne, et qui fut signé dans les premiers jours de juin, avait assuré à l'Italie la cession de la Vénétie, que l'Autriche fût vaincue ou victorieuse, en retour de la neutralité française. De toutes façons, l'Italie se trouvait donc garantie et satisfaite, et rien n'empêchait l'empereur de s'opposer aux convoitises prussiennes qui devaient si profondément troubler l'équilibre de l'Europe.

Mais, comme il est dit plus haut, l'empereur avait donné sa confiance au marquis de la Valette, homme habile à résoudre les difficultés de la politique intérieure, mais tout à fait étranger aux choses de l'Allemagne et uniquement préoccupé en cette circonstance des intérêts italiens, dont il s'était fait le défenseur et le curateur. Il avait facilement persuadé à M. Rouher, *ministre de l'intérieur* comme lui, que les 80,000 hommes promis par le maréchal Randon étaient tout au plus bons à compromettre la France, et tous deux, pesant sur l'esprit de l'empereur, l'effrayant par la perspective d'une

grande guerre continentale qui s'imposerait à la France au moment où son armée se refaisait à peine, tous deux avaient réussi à lui faire écarter les propositions de M. Drouyn de Lhuys, auxquelles le souverain avait d'abord adhéré.

C'est dans cette disposition d'esprit que M. de Goltz trouva l'Empereur à l'audience qu'il lui avait demandée après avoir vu M. Drouyn de Lhuys.

M. de Goltz comprit de suite qu'aux Tuileries on ne tenait pas des embarras de la Prusse le même compte qu'aux affaires étrangères; il vit qu'on craignait la guerre et qu'on l'éviterait à tout prix. Il profita de sa découverte, et finalement, quand il sortit de l'audience impériale, il avait obtenu non-seulement ce que lui avait refusé M. Drouyn de Lhuys, mais plus encore, et même plus que ce qu'on attendait à Berlin.

Le lendemain, M. de Goltz annonçait au ministre le résultat de sa démarche, et laissait ce dernier atterré par la surprise et la douleur.

C'en était fait : les intérêts éternels et traditionnels de la France avaient été sacrifiés aux convenances momentanées de l'Italie. Les assises de la grande Prusse ou de l'Allemagne prussienne étaient jetées, et la France en scellait la première pierre.

IX

Un jour de la seconde semaine d'août, un personnage français haut placé me fit appeler et me dit :

« La situation est devenue critique. Sur les instances de M. Benedetti, l'empereur s'est décidé à demander à la Prusse une compensation territoriale pour la France. Je doute que le roi Guillaume et M. de Bismarck y consentent. Mais il resterait peut-être encore un moyen d'arriver à une entente avec la Prusse sans lui demander une cession de territoire. Vous trouverez cette idée, développée dans le Mémorandum que voici. Je vous prie de vous rendre

immédiatement à Berlin. Je sais que vous avez eu déjà plusieurs entrevues avec M. de Bismarck. Tâchez de le voir, de lui soumettre ce document, et de savoir son avis. Quel qu'en soit le résultat, cette mission sera pour vous des plus honorables, parce qu'elle a certainement pour but de créer une paix durable en Europe. Si M. de Bismarck vous demande qui vous envoie, vous lui direz que c'est une personne qui est à même de faire agréer cette combinaison par l'Empereur, si la Prusse y consent. »

J'acceptai cette mission, tout en exprimant mes doutes sur la possibilité de son succès, et je partis le 12 août au soir pour Berlin, en emportant le Mémorandum dont voici la teneur :

« La politique de la France est guidée par un désir manifeste de maintenir avec la Prusse des relations amicales. Pour que la continuation de cette politique soit possible, pour que le gouvernement puisse la faire accepter par l'opinion publique, il faut que l'alliance des deux nations repose sur une situation réciproque, n'impliquant pour aucune d'elles ni préjudice ni menace. Or il serait inutile de dissimuler que les transformations qui s'accomplissent en Allema-

gne modifient sensiblement l'équilibre des forces dans lequel la France a trouvé depuis 1815 sa seule sécurité. C'est donc un devoir pour l'empereur Napoléon de rechercher d'autres garanties, et ce n'est qu'à la condition de se mettre d'accord sur ce point avec la cour de Berlin qu'il pourra donner à ses bons rapports avec elle un caractère vraiment durable. Le cabinet des Tuileries n'est point poussé par l'ambition d'englober sous ses lois des territoires situés en dehors de ses limites, et encore moins des populations de nationalité étrangère: ses déclarations réitérées, son attitude invariable dans les complications européennes, le mettent à l'abri de tout soupçon de ce genre. Si donc il demande aujourd'hui une extension de frontières pour la France, on doit convenir qu'il y a été poussé par l'impérieuse nécessité de veiller à la défense nationale. En effet, devant les agrandissements que va recevoir la Prusse et qui résultent pour elle non-seulement d'annexions territoriales considérables, mais encore d'une organisation politique qui la rendra l'arbitre toute-puissante de l'Allemagne, on reconnaîtra que les positions réclamées par la France ne sont que strictement suffisantes pour établir sa sécurité.

« Cependant une combinaison différente se présente à l'esprit, qui, sans soulever les mêmes objections, atteindrait le même but. Ce qu'il faut à la France, c'est une protection sur ses frontières, car il lui sera d'autant plus aisé d'entretenir avec ses voisins les relations cordiales qu'elle s'attache à conserver, lorsqu'elle n'aura rien à craindre de leur prépondérance. Le meilleur moyen d'assurer ce résultat ne consisterait-il pas dans l'interposition d'un État neutre, qui, comprenant les pays allemands situés sur la rive gauche du Rhin, supprimerait à la fois tout contact et toute cause de rivalité entre la France et la Prusse ? La formation d'un tel État, en reculant un voisinage facilement redoutable, permettrait à la France de renoncer aux revendications territoriales et de rester dans une ligne de conduite plus conforme aux principes comme aux inclinations de son gouvernement. L'Europe verrait avec satisfaction les occasions d'un conflit entre deux grands peuples définitivement éloignées, grâce à un établissement conçu dans l'esprit même qui a présidé à l'organisation de la Suisse moderne et de la Belgique. Le nouvel État trouverait dans l'homogénéité des populations, dans l'unité du territoire, dans le nombre et la richesse des

habitants, d'excellentes conditions de vitalité, tandis que sa neutralité perpétuelle, garantie par les puissances limitrophes, le mettrait à l'abri de tout danger extérieur. La Prusse, qui échapperait dès lors à la nécessité de morceler des territoires et de diviser, pour les remettre à la France, des populations allemandes, pourrait, sans démentir les principes qui font sa force, admettre l'existence autonome d'un État purement germanique, séparé politiquement de l'Allemagne nouvelle qu'elle veut créer, mais restant en communion intellectuelle avec ce grand pays. Les acquisitions qu'elle se prépare à faire dans les pays occupés par ses armes lui offrent des compensations matérielles qui couvriraient amplement le sacrifice territorial auquel elle se prêterait, et l'accroissement de sa puissance compacte lui permettrait de souscrire sans détriment à un pareil échange.

« Il serait possible même de ne pas détacher de la maison de Prusse ses possessions sur le Rhin, si l'on faisait choix pour le nouveau trône d'un prince qui lui appartiendrait, par exemple le prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. L'empereur Napoléon, confiant dans la loyauté du roi Guillaume, trouverait dans la parole de son auguste allié un gage suffisant

de l'indépendance et de la neutralité du pays sur lequel serait appelé à régner un prince de la maison de Hohenzollern, et il ne ferait pas difficulté d'accorder son assentiment à cette désignation. Sa Majesté prussienne, élevée par la victoire à un si haut degré de gloire et de puissance, donnerait, en conférant cet apanage à une branche de sa famille qui a noblement payé sa dette sur les champs de bataille, un grand témoignage de sa bienveillance royale, et Elle aurait ajouté ainsi à tous les titres d'honneur de l'illustre race dont elle est le chef, deux couronnes nouvelles acquises sous son règne par son seul prestige.

« En résumé, la combinaison dont il s'agit, honorable pour toutes les parties, compatible avec les principes des deux cours alliées, basée sur des précédents que la prudence des cabinets de l'Europe a établis et qui ont reçu la sanction du temps, présente la sauvegarde la plus efficace des intérêts matériels de la France et de l'Allemagne. Si le cabinet de Berlin tient sincèrement à l'amitié de l'empereur, il doit éviter d'asseoir dans des positions offensives la formidable puissance militaire dont il va disposer, et dont l'extension sur les frontières mêmes de la France, telles que les traités de 1815 les ont

faites, serait une menace permanente : la nation française, provoquée par le sentiment de sa propre conservation, réagirait bientôt avec une force irrésistible contre ce danger, et la sagesse des gouvernements serait impuissante à modérer les passions rivales qui pousseraient l'une contre l'autre deux grandes nations. Que la Prusse au contraire assure à la France les satisfactions qu'elle a droit de réclamer, et elle s'en fera une alliée intéressée à soutenir devant l'Europe le nouvel ordre de choses créé par l'accord des deux puissances. Ce que veut le gouvernement de l'empereur, c'est uniquement garantir la sécurité nationale, et, amené à proposer à la Prusse un partage de territoires, il ne s'y est déterminé, on le sait, que dans des vues exclusivement défensives. La constitution d'un État neutre intermédiaire lui donnerait des sûretés égales, et en procurerait de pareilles à l'Allemagne contre toute agression. Ce système répond donc aux nécessités des deux pays; il exclut les accroissements de force offensive, compromettants pour l'un ou pour l'autre, et il élève entre eux un rempart qui écarte à jamais toute menace pour l'un d'eux, tout péril pour leur alliance. »

Trois jours après mon arrivée à Berlin, je

n'avais pas encore de réponse à ma demande d'audience. Enfin le quatrième jour, le 16 août, je reçus une lettre de M. de Keudell, qui m'invitait à aller le voir au ministère des affaires étrangères, attendu qu'il était chargé par M. de Bismarck de recevoir mes communications.

Je le vis le soir même, et je lui fis part de l'objet de ma mission. M. de Keudell fit très-mauvais accueil à la proposition que j'apportais. Il me dit, avec beaucoup de vivacité, que, la Prusse n'ayant pas demandé l'intervention de la France, elle n'avait pas à lui en payer le salaire; que l'intervention de la France avait déjà créé beaucoup d'inconvénients à la Prusse, à laquelle elle avait imposé les stipulations relatives à la ligne du Mein, à l'intégrité du territoire autrichien et saxon, la clause sur le Slesvig du Nord, etc.; que l'alliance avec l'Italie avait été une bonne chose, mais que l'on aurait cependant pu s'en passer; que la Prusse aurait pu garder la Bohême et la Moravie, dont les populations n'étaient pas défavorables à une telle annexion; que la Prusse tenait à une bonne entente avec la France, mais qu'elle préférait, cependant, chercher son principal point d'appui en Allemagne même; enfin, que lui, personnellement, préférerait une nouvelle

guerre à une compensation quelconque pour la France.

Le lendemain, 17 août, M. de Keudell m'écrivit qu'il avait fait part de ma communication à M. de Bismarck, et que celui-ci l'avait chargé de me dire qu'il ne pouvait pas me recevoir cette fois ci, à moins que je n'apportasse des pleins pouvoirs formels du gouvernement français.

Après avoir reçu cette lettre, j'allai faire une visite d'adieu au fonctionnaire du ministère des affaires étrangères dont j'ai déjà plusieurs fois parlé. Il me dit qu'il avait entendu parler de l'objet de ma mission, qu'il considérait comme parfaitement impraticable. « Cependant, dit-il, il existerait peut-être un moyen d'appliquer l'idée principale de votre proposition. Ce serait de laisser incorporer le royaume de Saxe à la Prusse, et de donner au roi de Saxe, comme équivalent, les pays de la rive gauche du Rhin avec Aix-la-Chapelle pour capitale.

« Je sais, ajouta-t-il, que, dans nos plus hautes sphères, certaines personnes ont beaucoup regretté que l'annexion de la Saxe n'ait pas eu lieu, et l'on ferait peut-être une concession pour l'obtenir. Mais, cependant, la pos-

sibilité de voir aboutir une pareille combinaison est tellement faible, que je ne vous donne aucun espoir.

« En tout cas, si vous vouliez faire une tentative, il ne faudrait pas perdre une minute, car les plénipotentiaires des États de l'Allemagne du Sud viennent d'arriver à Berlin pour négocier les conditions de la paix, et, s'ils arrivent à une entente avec la Prusse, toute combinaison ultérieure se trouvera naturellement exclue. »

J'hésitai beaucoup à tenir compte de cette suggestion, que je considérais plutôt comme un ballon d'essai, lancé pour savoir jusqu'à quel point l'on tenait, à Paris, à la conservation du royaume de Saxe. Cependant je me décidai à envoyer à la personne de qui je tenais ma mission, un télégramme ainsi conçu :

« La maison de Berlin parle vaguement de « prendre la porcelaine de Saxe en échange du « vin du Rhin. »

A Paris on avait parfaitement compris, et, quelques heures après, je reçus la réponse suivante :

« Ne dites plus rien à personne, revenez « quand vous voudrez. »

Ainsi se termina cette mission, par un échec complet.

La question d'une compensation pour la France se trouvait définitivement écartée; il ne restait plus au gouvernement français qu'à assurer l'insertion des stipulations préliminaires de Nikolsbourg dans l'instrument final de la paix.

C'est ce qui, en effet, eut lieu. Cependant, dans l'intervalle qui précéda la signature définitive du traité de paix, à Prague, le 25 août 1866, quelques difficultés avaient surgi relativement à la clause sur le Slesvig du Nord. J'appris, en effet, à mon retour à Paris, que M. de Bismarck avait fait mine de vouloir supprimer l'article 3 des préliminaires, qui avait trait à cette question. M. Drouyn de Lhuys, l'ayant appris, avait immédiatement donné ordre à M. Benedetti d'interpeller le ministre prussien sur ses intentions, et M. de Bismarck s'était alors déclaré prêt à respecter les stipulations de Nikolsbourg. C'est ce qui résulte de la dépêche suivante de M. Benedetti à M. Drouyn de Lhuys :

« Berlin, le 21 août 1866.

« J'ai reçu, outre votre message télégraphique du 17, la dépêche que vous m'avez fait

l'honneur de m'adresser le 18 pour m'inviter à vous faire savoir si, comme des informations particulières vous portaient à le supposer, il était exact que le gouvernement prussien eût l'intention d'omettre, dans le traité de paix qu'il négocie à Prague avec l'Autriche, la clause des préliminaires en vertu de laquelle les populations des districts septentrionaux du Slesvig devront être consultées sur leur retour au Danemark.

« J'ai interrogé à ce sujet le président du conseil. M. de Bismarck n'a pas contesté l'exactitude de ce bruit, et il a même avoué que les négociateurs des deux grandes puissances allemandes avaient été conduits à examiner l'opportunité de l'insertion de cette clause dans l'acte dont la rédaction est confiée à leurs soins. L'initiative en aurait été prise par celui de l'Autriche, qui aurait offert de passer ce point sous silence, si la Prusse, de son côté, consentait à modifier les termes de la disposition concernant la cession de la Vénétie. Il m'a paru superflu d'insister pour obtenir à cet égard des éclaircissements plus complets, et je me suis borné à solliciter l'assurance que M. de Bismarck n'a pas hésité à me donner, comme je viens de vous le mander par le télégraphe, que le traité de

paix contiendrait textuellement l'article 3 des préliminaires de Nikolsbourg. »

La conclusion du traité de Prague fut le dernier acte du ministère de M. Drouyn de Lhuys, dont la retraite était devenue inévitable depuis plusieurs semaines.

Son successeur, le marquis de Moustier, nommé dès le 1er septembre, étant encore retenu pour quelque temps à Constantinople, le marquis de la Valette, ministre de l'intérieur, signa la circulaire du 16 septembre, à tous les agents diplomatiques de la France à l'étranger, par laquelle fut consacré le fameux principe des grandes agglomérations. Une ère entièrement nouvelle devait être inaugurée dans la politique internationale.

Vers la fin du mois d'octobre 1866, j'étais à Biarritz, où se trouvait l'empereur Napoléon sur la santé duquel couraient des bruits très-alarmants. On y attendait aussi M. de Bismarck, qui ne vint pas. Sans doute le ministre du roi Guillaume avait compris que les voyages de villégiature en France n'étaient plus dans son rôle. Mais M. de Goltz était venu à sa place et ne quittait pas le voisinage de l'empereur, auprès de qui l'Autriche, la puissance vaincue,

était également représentée par les comtes d'Apponyi et de Karoly.

Je renouai connaissance, à Biarritz, avec un homme politique allemand que j'avais connu autrefois à Francfort. Nous causâmes longuement sur la situation politique en général, et sur le nouvel état de choses en Allemagne. J'exprimai l'espoir de voir bientôt réalisée la promesse faite par la Prusse, de rendre au Danemark les populations du Nord du Slesvig. Mon interlocuteur n'était pas de cet avis :

— Je connais M. de Bismarck, me disait-il, et j'ai suivi pas à pas sa conduite depuis qu'il est devenu président du ministère prussien. Ne croyez pas qu'il se laisse arrêter par un traité. Il a consenti à insérer l'article V dans le traité de Prague, parce qu'il jugeait à propos de ne pas contrarier la France à ce moment-là. Aujourd'hui, il prévoit qu'il aura tôt ou tard la guerre avec la France, et il sait que la question slesvigeoise est trop secondaire pour que l'exécution même la plus complète de l'article V, suffise à assurer la paix. Je doute donc fort qu'il s'empresse de remplir cet engagement, d'autant plus que ce qu'il vient de faire en Allemagne même, donne la mesure de l'énergie et

de l'absence de scrupules qui caractérisent sa politique. La façon dont il a agi en Hanovre en est l'exemple le plus éclatant. Et, croyez-le bien, le roi Guillaume continuera à suivre le conseil de son ministre.

Vous comprenez que quand ce souverain s'est montré si dur envers son propre cousin germain, il n'y a guère lieu d'espérer qu'il se montre modéré et conciliant envers des Danois. Son ministre cherchera certainement tous les prétextes possibles pour se dérober à l'engagement formulé dans l'article V du traité de Prague.

— Mais, repris-je, rappelez-vous cependant que ce traité a été conclu « au nom de la Très-Sainte et Indivisible Trinité, » et qu'il y a encore un droit international en Europe. Si ce traité n'est pas exécuté, ce sera le premier exemple, dans l'histoire, de la violation d'un engagement aussi solennel, pris envers une honnête et vaillante population.

— Tout cela ne veut rien dire, repartit mon interlocuteur. M. de Bismarck a tiré parti des sympathies qu'il avait constatées, en France et chez M. Drouyn de Lhuys en particulier, pour le Danemark. Il a promis une concession aux Danois pour apaiser les répugnances du

ministre des affaires étrangères français, tout comme il s'est servi de la question de la Vénétie pour leurrer l'empereur Napoléon. Aujourd'hui que son but est atteint, il ne se soucie plus de ses engagements.

Comme je ne me tenais pas encore pour battu, il ajouta :

— Prenez garde de vous laisser fasciner par M. de Bismarck. C'est ce qui est arrivé à un diplomate autrichien que je pourrais nommer, et qui est resté l'admirateur de M. de Bismarck bien que celui-ci n'ait pas été précisément le bienfaiteur de son pays.

Nous nous séparâmes là-dessus, et je repartis pour Paris.

X

Après mon retour de Biarritz, ne voyant rien qui, de la part de la Prusse, indiquât l'intention de procéder à l'exécution de l'article V du traité de Prague, et les mesures administratives prises par elle dans toute l'étendue du Slesvig accusant, au contraire, des dispositions à ne tenir nullement compte de l'engagement de rétrocession de la partie nord du duché, je résolus de faire encore un voyage à Berlin pour tâcher de pénétrer les intentions réelles du gouvernement prussien.

M. de Bismarck était en vacances ; mais je vis plusieurs hommes politiques allemands et, entre autres, un fonctionnaire, qui envisageait

les choses sous un point de vue assez optimiste. Ainsi, il me disait le 20 novembre 1866 :

« Pour moi, je suis convaincu que M. de Bismarck, malgré les malentendus qui se sont élevés à propos des compensations demandées par la France, préférerait pour allié l'empereur Napoléon, dont il goûte fort la façon de gouverner. Quant au roi Guillaume, il a des sympathies pour la dynastie des Bonaparte, et, dans tous les cas, il la préfère de beaucoup aux princes d'Orléans. Il n'est donc pas dans son intérêt ni dans ses vues de rien faire qui puisse ébranler l'Empire en France; mais il va sans dire qu'il ne fera pas à la France des concessions de nature à se diminuer lui-même aux yeux des Allemands. On parle beaucoup ici de l'alliance avec la Russie; cependant, je ne vois pas de raison pour que la Prusse préfère cette alliance à celle de la France. La Russie n'a pas d'armée et pas d'argent. Comment, d'ailleurs, pourrions-nous sympathiser avec une nation qui ferme systématiquement ses frontières à notre commerce, pour pouvoir inonder l'Asie des produits de son industrie protégée, au grand préjudice de l'Europe centrale? Il dépend de l'empereur Napoléon lui-même de s'en-

tendre avec la Prusse d'une manière solide et durable.

« C'est de cette entente que dépend l'affaire que vous avez à cœur.

« Je suis toujours porté à croire que M. de Bismarck a l'intention d'exécuter le traité de Prague en ce qui concerne le Slesvig. Mais il ne pourrait pas faire voter en ce moment les populations du Slesvig du Nord; il s'exposerait à voir d'autres populations, telles que les Hanovriens, réclamer également le droit de décider elles-mêmes de leur sort. »

J'eus aussi des conversations avec des écrivains allemands, au sujet du projet de loi sur l'incorporation du Holstein et du Slesvig à la monarchie prussienne, qui avait été déposé sur le bureau de la Chambre le 7 septembre, et dont la discussion allait commencer. Il résulta clairement pour moi de ces entretiens, que les Prussiens n'avaient aucune envie de se prêter à l'exécution sérieuse de l'engagement pris, sans toutefois oser le répudier ouvertement.

La commission qui avait examiné ce projet de loi s'était fait l'interprète de ces dispositions :

« Nous espérons, disait-elle, que le cabinet

« du roi réussira à écarter l'article V du traité
« de Prague, ou tout au moins à restreindre le
« vote des habitants à la partie la plus septen-
« trionale du Slesvig. Nous ne pouvons don-
« ner notre assentiment à la malheureuse ap-
« plication du principe des nationalités dans le
« Nord du Slesvig, et nous exposer ainsi à ra-
« tifier peut-être l'abandon de districts qui
« s'étendent jusqu'à Flensbourg. »

Le même sentiment se fit jour tout aussi clairement dans le discours que M. de Bismarck, de retour de sa villégiature, prononça à la séance de la Chambre prussienne du 20 décembre 1866, et où il fit pour ainsi dire, à la face de la nation allemande, des excuses pour avoir consenti à insérer dans le traité de Prague le malencontreux article V. Il reconnaissait dans son discours, que l'engagement pris en faveur des Danois du Slesvig était dû à l'intervention du gouvernement français et aux prédilections de l'empereur Napoléon pour le principe des nationalités. Il fit allusion aux « pourparlers confidentiels » qui avaient eu lieu, dans les deux dernières années, sur cette question du Slesvig du Nord ; il rappela également ce qu'était la situation au mois de juillet précé-

dent, comment elle avait permis à la France d'accentuer de telle sorte l'expression de ses désirs, qu'on n'eût pas pu ne pas y accéder, et qu'il n'eût pas osé conseiller au roi de Prusse de compromettre, à ce moment-là, ses relations avec une grande puissance telle que la France.

« Comme les propositions de médiation nous étaient présentées sous forme d'*ultimatum*, disait M. de Bismarck, je n'ai pas osé remettre en question tous les avantages acquis, et j'ai conseillé au roi d'accepter. »

« C'est de cette façon », dit M. de Bismarck en terminant, « que la clause a été introduite dans le traité de paix. Mais le vague de sa rédaction nous laisse une certaine latitude pour son exécution. »

Au courant de ce discours, M. de Bismarck avait aussi trouvé moyen de placer une apologie de son « ami absent », le baron de Scheel-Plessen, mis par lui à la tête du gouvernement des duchés.

« Ne croyez pas, disait le premier ministre prussien, que M. de Scheel-Plessen ait conservé des sympathies danoises. Le premier de tous les

habitants des duchés, il m'a exprimé, en 1864, à Schœnbrunn, sa ferme résolution de travailler à l'incorporation du « Slesvig-Holstein » à la Prusse. Il n'est aucun autre serviteur du roi de Prusse en la fidélité de qui j'aie plus de confiance. »

Or, ce même baron de Scheel-Plessen, qui est propriétaire de grands biens territoriaux dans l'île danoise de Seeland, avait été naguère un « serviteur fidèle » des rois de Danemark. Aussi racontait-on alors qu'il avait rougi des éloges du ministre prussien; mais ceux qui disaient cela ne connaissaient pas bien M. de Scheel-Plessen.

En somme, la situation ne s'était pas améliorée, en ce qui concernait la question slesvigeoise. Il était évident que M. de Bismarck hésitait à rompre ouvertement avec la parole donnée, mais que, d'autre part, il n'avait nulle envie d'y faire honneur. Je me vis forcé de reconnaître que mon interlocuteur de Biarritz avait eu pleinement raison.

Quant aux rapports entre la France et la Prusse, ils ne s'étaient pas améliorés non plus, bien que cette dernière puissance eût dû être satisfaite de la circulaire de M. de

la Valette. Il est possible que M. de Bismarck ait laissé croire qu'il préférait l'alliance française à toute autre. Il devait tenir à conserver cette illusion à la France, en attendant que la Prusse eût digéré ses conquêtes et refait son armée, fatiguée par la guerre contre l'Autriche ; ce qui, d'après les dires de gens compétents, devait bien prendre une couple d'années. Mais, de là au désir sincère d'une alliance avec la France, il y avait loin.

Je fus confirmé dans cette appréciation de la situation, après mon retour à Paris, par une conversation que j'eus avec M. Thiers, au mois de janvier 1867. Voici les paroles de cet homme d'État, en cette occasion :

« La position de la France, à l'extérieur, va devenir très-difficile. Nous serons isolés en Europe. Je suis convaincu qu'une alliance se fera entre la Russie et la Prusse, si elle n'est déjà un fait accompli. On n'attaquera pas la France, mais les autres feront tout ce qui leur plaira, sans s'occuper de nous. La Prusse, en particulier, s'étendra tout doucement en Allemagne. Peut-être même le roi Guillaume se fera-t-il proclamer empereur par un parlement allemand. La France pourra-t elle supporter tout

cela tranquillement? Voilà la question. On est très-mécontent, en France, des derniers événements qui se sont passés à l'étranger, mais l'opposition ne veut prendre aucune initiative ; elle laissera la responsabilité au gouvernement. Quant à moi, je crois nécessaire d'arrêter les progrès de la Prusse ; mais je ne désire pas une guerre avec elle à présent. Dans deux ans seulement, quand l'Autriche sera prête, le moment sera venu pour la France de s'opposer à l'ambition de la Prusse les armes à la main. Mais, pour cela, il ne faut pas faire des folies, telles que le gouvernement est en train d'en commettre avec son grand emprunt pour le percement de nouvelles rues et pour des expériences soi-disant économiques. Je considère tout cela comme insensé, dans un moment où la France a plus que jamais besoin de son argent. C'est aussi pour cette raison que Fould se retire. »

Il exprima le regret que M. Walewski, « cet honnête homme et homme de cœur », n'eût pas été mis à la tête du ministère des affaires étrangères.

XI

Au commencement d'avril 1867, la France se trouva, à l'improviste pour ainsi dire, en présence d'un danger de guerre extrêmement sérieux, à propos de l'affaire du Luxembourg. L'empereur Napoléon réclamant l'évacuation de cette forteresse par les troupes prussiennes, et M. de Bismarck faisant la sourde oreille à cette demande, la guerre fut, pendant quelques jours, réellement imminente, car Napoléon III n'aurait certainement pas cédé sur ce point. Mais, M. de Bismarck ayant fait à la France la concession d'évacuer la forteresse de Luxembourg, l'empereur eut la sagesse de s'en contenter, et le pays rentra bientôt dans le

calme pour s'occuper de l'Exposition universelle, qui dès lors assurait la paix au moins pour l'année courante.

L'incident du Luxembourg avait sans doute rappelé à M. de Bismarck l'existence de l'article V du traité de Prague; car le 31 mai, peu de jours après la clôture de la conférence de Londres, il fit au Danemark les premières ouvertures relativement à l'exécution de cet article. Mais il entoura cette communication de beaucoup de réticences. Voici comment il s'exprimait dans sa première dépêche sur ce sujet à M. Heydebrand von der Lasa, ministre de Prusse à Copenhague :

« Nous ne nous sommes imposé, ni envers « le Danemark, ni envers l'Autriche, l'obliga- « tion de renoncer à la suprématie sur les ha- « bitants allemands du Slesvig, ni surtout à « la suprématie sur ceux qui veulent continuer « d'appartenir à l'Allemagne. La question est « donc pour nous pleine de difficultés. Le gou- « vernement danois peut les lever en nous in- « diquant la nature des garanties qu'il se pro- « pose de donner; c'est alors seulement que « nous pourrons nous prononcer sur l'étendue « des territoires à rétrocéder. »

Le comte Frijs de Frijsenborg, ministre des affaires étrangères de Danemark, répondit, le 1er juin, que les garanties qui résultaient, pour les Allemands, de la constitution danoise, et celles qui découlaient des traités, lui paraissaient suffisantes, et qu'il s'en référait à l'article du traité de Prague, qui ne contenait aucune stipulation spéciale de garanties pour les Allemands du Slesvig du Nord.

Sur ces entrefaites, le roi Guillaume et M. de Bismarck étaient venus à Paris, où ils étaient les hôtes de l'empereur Napoléon.

Les personnes qui approchèrent M. de Bismarck à ce moment purent remarquer chez lui un profond changement de manières et d'allures. Dans ses précédentes visites à Paris, en octobre 1864 et en novembre 1865, il était plein de prévenance et d'amabilité ; il se montrait jaloux de gagner tout le monde par des dehors de franchise et de bonhomie. Mais, lorsqu'il revint pour l'Exposition universelle, ce n'était plus le même homme ; on ne trouvait plus chez lui qu'une réserve hautaine et une politesse glaciale. On sentait, entre le Bismarck-Schœnhausen d'autrefois et le comte de Bismarck, premier ministre de la puissante Confédération de l'Allemagne du Nord, toute la distance de la

veille du danger au lendemain de la victoire.

Cependant, les pourparlers entamés entre la Prusse et le Danemark se traînaient péniblement. Le marquis de Moustier, alors ministre des affaires étrangères, voulut donner un coup d'épaule à la diplomatie danoise, et il envoya dans ce but au chargé d'affaires de France à Berlin, M. Lefèvre de Béhaine, des instructions pour appuyer les demandes du Danemark. Mais, dès les premières ouvertures que le chargé d'affaires français fit à ce sujet à M. de Thiele, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères à Berlin, M. de Bismarck fit comprendre au Gouvernement français qu'il ne consentirait à aucune sorte d'immixtion dans cette affaire; et, en même temps, la presse officieuse prussienne entama par ordre une campagne bruyante contre ce qu'elle appelait l'injustifiable ingérence de la France. L'empereur Napoléon, qui tenait à ce que le succès de l'Exposition universelle ne fût troublé par aucun incident extérieur, laissa tomber cette affaire, et, dès lors, il fut facile de prévoir le résultat négatif de négociations dans lesquelles la Prusse jouait avec le Danemark comme le

chat avec la souris. Dans une dépêche du 22 août, M. de Bismarck disait :

« Le traité de Prague n'a créé aucun titre « aux populations du Slesvig du Nord. Il ne « peut être invoqué que par les contractants. « Les garanties demandées par la Prusse tien- « nent au mode d'exécution de l'article V, et, si « elles ne ressortent pas du texte même, encore « moins ce texte les exclut-il. D'ailleurs, il est « légitime de protéger les minorités, et, en se « dessaisissant de ses sujets allemands, Sa « Majesté le roi Guillaume doit leur assurer « une protection efficace. »

En terminant, le ministre prussien se déclarait prêt à ouvrir des négociations verbales sur les points à discuter, et proposait de fixer à Berlin le siége de ces pourparlers.

Si, dans la phase où était entrée la politique de M. de Bismarck, quelque chose eût encore dû surprendre, on aurait pu s'étonner à bon droit de cette étrange théorie d'après laquelle une population n'a aucun titre à s'intéresser à l'exécution d'un traité qui la concerne.

L'argument du droit des minorités devait, en outre, paraître singulièrement hardi, dans

la bouche de M. de Bismarck ; il pouvait facilement être rétorqué d'une façon qui eût fort embarrassé le ministre prussien s'il s'était le moins du monde soucié de l'opinion des autres.

Quelque temps auparavant, le 22 juin, M. Morin de Malsabrier, l'infatigable avocat des droits du Danemark, disait dans un discours au Corps législatif :

« M. le comte de Bismarck est un trop sage « politique pour ne pas comprendre que, plus « il sera juste envers la nationalité danoise, « plus il sera en mesure de faire accepter par « l'opinion de l'Europe les actes par lui accom- « plis en vue de la constitution de la nationa- « lité allemande. »

Hélas ! les dépêches de M. de Bismarck n'avaient pas tardé à montrer que les mots de justice et de modération étaient pour lui vides de sens, et qu'il ne connaissait, en fait de droit, que celui de la force.

Les pourparlers en question commencèrent dans l'automne de 1867, à Berlin, entre M. de Quaade, ministre de Danemark, et M. Lothar Bucher, délégué à cet effet par le gouvernement prussien. Le choix de ce dernier personnage

indiquait déjà l'esprit dans lequel ces négociations seraient conduites du côté de la Prusse.

M. L. Bucher, qui avait été en 1848 un des membres les plus avancés du parlement de Francfort, et avait vécu ensuite à Londres comme réfugié, fit sa paix en 1863 avec le gouvernement prussien. M. de Bismarck, qui le savait homme de grande capacité et de peu de scrupules, se l'attacha aussitôt en qualité de fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, et dès ce moment on prédisait, à Berlin, que ce nouveau venu, au moins égal à M. de Bismarck en intelligence, ne tarderait pas à prendre sur lui une influence dominante.

M. Bucher présenta des demandes exorbitantes en faveur du maintien et de la protection de la nationalité des quelques Allemands qui pourraient se trouver englobés dans le Slesvig danois. Le Danemark, voyant bien qu'il s'engagerait là dans une impasse sans issue, fut très-réservé dans sa réplique, et avant la fin de l'année, les négociations se trouvaient ajournées aux calendes grecques.

Ainsi la diplomatie se déclarait impuissante à résoudre cette question du Slesvig du Nord, qui est basée cependant sur les principes éternels de la justice et sur la bonne foi dans les

rapports internationaux. Mais la question n'en restera pas moins vivace ; elle sera entretenue, jusqu'au triomphe du droit, par la ténacité native et le patriotisme robuste qui caractérisent la race scandinave, dont un des plus vaillants rejetons a peuplé le Slesvig du Nord. Toutes les ressources d'une savante oppression, que M. de Bismarck s'entend si bien à manier, ne suffiront pas pour vaincre la résistance de ces populations. L'article V du traité de Prague restera toujours l'un des points vulnérables dans l'armure de l'empire allemand, et perpétuera le souvenir d'une des atteintes les plus flagrantes portées à la morale internationale en Europe.

Quant à la France, qui, cependant, avait pris à cœur la cause des Danois du Slesvig, et qui, seule de toutes les puissances, avait tenté de faire quelque chose pour le Danemark, dans des circonstances difficiles, elle dut renoncer à appuyer plus longtemps ses réclamations, car malheureusement les succès de la Prusse et d'autres circonstances encore avaient, dès l'année 1867, considérablement diminué la position de la France en Europe.

Le public français, tout au succès de l'Exposition, ne se rendait pas encore compte de cet amoindrissement, mais des hommes clairvoyants

étaient déjà tourmentés de sombres pressentiments. Au mois de décembre 1867, M. le comte de Chaudordy me laissait entrevoir, dans une conversation, les inquiétudes de son patriotisme.

« La partie, me dit M. de Chaudordy, est perdue pour la France, et perdue pour longtemps. Le replâtrage de l'affaire du Luxembourg n'a contenté personne. C'est pour la France ce que la convention de Gastein a été pour l'Allemagne : une trêve qui sera suivie d'une explosion. Croyez-le bien, en 1866 l'empereur a été l'adversaire de l'Autriche, et ses sympathies ont toujours été pour la Prusse. Il est singulier que personne n'ait voulu le voir, et pourtant il en avait maintes fois donné la preuve. La lettre au prince d'Augustenbourg a été son œuvre personnelle. Il a voulu l'alliance avec la Prusse, qui aurait peut-être pu lui donner des avantages; mais M. Thiers et l'opinion publique l'en ont empêché. L'empereur, en 1866, n'a pas su agir avec assez de fermeté, et lorsque enfin il a voulu obtenir quelque chose de M. de Bismarck, il était trop tard. M. Drouyn de Lhuys, par contre, était pour l'Autriche, qu'il voulait sauver; il était donc absolument conséquent avec lui-même lorsque, après Sadowa, il demandait l'intervention armée de la France, et cette intervention

aurait probablement tourné à notre avantage. Mais l'empereur n'en a pas voulu. Ainsi, l'empereur ayant une opinion, et M. Drouyn de Lhuys une autre, voilà comment nous nous trouvons à présent dans une situation extrêmement précaire vis-à-vis de l'étranger. Aussi je ne prévois que des désastres pour la politique française à l'extérieur. »

L'avenir n'a malheureusement que trop justifié ces prévisions.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE. 1854.

JUL 5 1933

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. POUGIN
13, QUAI VOLTAIRE — 1854

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: MAY - 2002
PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 009 470 423 6